

# Parentalités

La lettre du réseau d'écoute, d'appui  
et d'accompagnement  
des parents

numéro 31 • décembre 2013

## Seine-Saint-Denis

### l'agenda

- **Réussite éducative, santé et bien-être... agir ensemble**, colloque organisé le 31 mars 2014 par l'Association française de promotion de la santé dans l'environnement scolaire et universitaire (AFPSSU), Espace Reuilly à Paris. Comment contribuer à créer une école accueillante et bienveillante, prévenante et humanisante, une école pour bien vivre ensemble ? Avec Jacqueline Costa-Lacoux, Marie-Rose Moro, Serge Tisseron, Éric Debarbieux, Patrice Huerre et bien d'autres.

Contact : [www.afpssu.com](http://www.afpssu.com)

### lectures

- **Tous peuvent réussir ! Partir des élèves dont on n'attend rien.** Cet ouvrage collectif présente des pratiques professionnelles et des clefs pour permettre à tous les enfants de réussir. Régis Félix et onze enseignants membres d'ATD Quart Monde, Éditions Quart Monde, Chronique sociale, 2013.
- **Adapter la ville aux modes de vie des familles contemporaines.** Une ville ne doit-elle pas favoriser les bons moments en famille ? Analyse qualitative et quantitative des pratiques des familles parisiennes. Fors-Recherche sociale, 2013.
- **Les chemins de la mixité conjugale.** Enquête socioanthropologique qui examine l'influence du racisme sur les parcours de vie et l'agir des familles. Laura Odasso, in Migrations société, n°25, 2013.
- **Culture et pratiques musicales. Quelles perspectives éducatives pour tous ?** Quel accès à la musique et plus largement à la culture ? Diversité, ville école intégration, n°173, Scérén, 2013.

L'Union départementale des associations familiales de Seine-Saint-Denis est une institution reconnue d'utilité publique, au service des familles et de la vie associative familiale. Créée en 1967, elle regroupe actuellement 24 associations familiales locales et fédérations, membres des Mouvements familiaux du département. L'UDAF est un relais entre les familles, les associations familiales et les interlocuteurs des pouvoirs publics du département, pour toutes les questions relatives aux domaines de la politique familiale. Sa principale mission est donc de défendre les intérêts matériels et moraux des familles, de les représenter dans leur diversité, leur pluralité et leur richesse multiculturelle, notamment en désignant des délégués des familles et en gérant des services d'intérêt familial. C'est à ce titre que l'UDAF de Seine-Saint-Denis offre différents services, notamment, pour la protection juridique des personnes souffrant de handicap psychique, l'accompagnement social lié au logement, la gestion d'appartements en colocation pour des personnes vulnérables placées sous protection juridique. Pour la soutenir dans ses missions, l'UDAF 93 est appuyée par un réseau actif d'associations familiales. En effet, l'UDAF offre un espace neutre et indépendant pour les bénéficiaires comme pour les partenaires, ce qui lui permet ainsi qu'à ses représentants d'y organiser régulièrement des animations de types : réunions, café-rencontres...

Nacéra Amrouche, directrice, UDAF 93

## La place des parents, par Sophie Bonnelle, Hélène Pont et

Frédérique Decampenaire, service départemental des crèches du 93

Contact : 01 43 93 81 15

Le service des crèches du Conseil général de la Seine-Saint-Denis s'est engagé dans une démarche d'enrichissement de son projet éducatif *Vivre ensemble*, datant de 1993.

Il a ainsi organisé, le 5 février 2013, une journée professionnelle sur le thème de la place des parents dans l'accueil de leur enfant en crèche : « *Parents, enfants, professionnels : se rencontrer, créer et penser ensemble* », qui a regroupé plus de 500 personnes : des professionnels de la petite enfance, des parents d'enfants accueillis en crèche et de nombreux partenaires internes et externes (PMI, ASE, service social, service de la culture, CAF, etc.).

La matinée fut consacrée à l'évolution et la transformation des familles avec une présentation de Laura Krieps, cheffe du service de l'observatoire départemental et une intervention du sociologue Gérard Neyrand sur : *Diversification des situations familiales et effets dans les lieux d'accueil*. En complément, des témoignages de professionnels et de parents ont permis d'aborder la question de l'accueil d'enfants en situation de handicap ainsi que l'accueil au quotidien en crèche.

L'après midi a traité des relations parents/professionnels et de l'enjeu du « faire ensemble » avec une intervention de Marie-Laure Bonnabesse, formatrice petite enfance, sur le respect de la diversité et sur la coéducation, socle essentiel pour l'éducation des jeunes enfants. Les participants ont pu échanger sur les façons d'inventer l'accueil de

l'enfant et de sa famille en crèche, la participation « active » des parents à la vie de la crèche. Tout au long de la journée, Sylviane Giampino, psychologue, a enrichi les échanges et mis en évidence des pistes de réflexion et d'action.

Cette journée a été suivie d'ateliers dont l'objectif était de placer les pratiques au cœur des réflexions et de favoriser les échanges entre professionnels.

Le cadre réglementaire (décrets du 1<sup>er</sup> août 2000, complétés par ceux du 20 février 2007 et du 7 juin 2010) a fait évoluer et a clarifié la place des parents : passage de la notion de mode de garde à celui de mode d'accueil.

Dans le même temps, « *un enfant seul, ça n'existe pas* » (Winnicott), il est donc incontournable de prendre en compte sa famille, son histoire. Il faut alors inventer sans cesse de multiples manières de faire connaissance, de donner la parole, de favoriser le dialogue et l'échange entre parents et professionnels. Ces relations peuvent s'avérer complexes du fait des représentations et des jugements des uns comme des autres. Les professionnels doivent prendre en compte ces évolutions, ces changements et s'y adapter. Déterminante, la 1<sup>ère</sup> relation a lieu avant l'arrivée de l'enfant en crèche. Elle doit donc être largement travaillée, réfléchie et favorisée.

À terme, un nouveau référentiel sera mis à la disposition des 55 crèches départementales.

**Un spectacle au service de l'éducation routière**

« L'histoire du code de la route racontée par une chaussure » est un spectacle pédagogique dont le but est de faire mémoriser par le jeune public les comportements fondamentaux de sécurité routière. Le spectacle se prête à toute action de prévention menée à l'école, en centre de loisirs, centre social ou lors de journées thématiques organisées par les collectivités locales. Le spectacle, d'une heure environ, est aussi un grand jeu interactif. Il fait participer les enfants à une série d'épreuves captivantes. Sketches et quiz s'enchaînent à un rythme endiablé. Tout le monde participe et s'amuse !

Tous les comportements de sécurité mis en valeur ont été soigneusement sélectionnés lors de tables rondes avec des professionnels de la sécurité routière.

Ce spectacle d'une heure, avec mises en situation, mimes, cascades, magie... est destinée aux scolaires de l'élémentaire, du CP au CM1. Il convient aussi à un public familial, les parents y trouveront une foule d'informations pour les appuyer dans leur rôle éducatif et... pour eux-mêmes !

Contact : tél. : 06 37 32 56 67 ou <http://www.double-z.net>

**La Maison des parents** de Bobigny ouvre dorénavant ses portes un samedi par mois (10 h à 17 h). Des entretiens individuels sur rendez-vous et des groupes de parole de parents sont proposés.

Contact :

tél. : 01 48 45 85 98 ou 01 48 45 84 63  
maisondesparents@ville-bobigny.fr  
32, rue Hector Berlioz

**L'Association des femmes maliennes de Montreuil**

Par **Lydie Périllaud**, présidente, AFMM, Montreuil

Contact : 01 48 70 11 15

L'Association des femmes maliennes de Montreuil a été créée en décembre 1996. Elle répondait à une demande de femmes souhaitant sortir de leur isolement. La plupart d'entre elles ne sachant ni lire, ni écrire, elles étaient souvent confrontées aux mêmes problèmes – difficultés pour entreprendre des démarches, aller à la poste, à la mairie, à la préfecture... parfois même obligées de se faire accompagner par leurs enfants pour les aider. Comment alors se libérer, vivre la vie de la commune, participer à l'économie de la société, être citoyennes à part entière ?

Il s'agissait pour l'association de contribuer à l'intégration de ces femmes et de leurs enfants, même si en général les enfants sont nés en France, sont donc français et n'ont pas à être intégrés. Sa devise est « *Pour mieux se connaître, se reconnaître et vivre ensemble* », dans le respect des différences.

L'association a donc engagé des actions d'échange, d'entraide et de savoir-faire. Elle propose des ateliers d'alphabétisation, de couture pour valoriser le savoir-faire des femmes et de l'aide aux devoirs pour les enfants. Une médiatrice peut les aider dans leur relation avec les enseignants et dans leur correspon-

dance avec les écoles et les associations féminines du Mali. Avec l'aide de partenaires, elle a organisé des conférences, des débats, des sorties culturelles et familiales. Elle a ainsi permis aux femmes maliennes de s'intégrer dans leur quartier en les incitant à participer aux réunions de parents d'élèves, aux conseils et fêtes de quartier. L'association a également ouvert un jardin collectif sur la place Hannah-Arendt, cultivé par les habitants du quartier qui ont retrouvé le plaisir de cultiver plantes, fleurs et légumes comme dans leur pays d'origine. Depuis sa création, plus d'une centaine de bénévoles se sont relayés pour animer les activités. Le 3 mars 2012, l'association a fêté ses 15 ans. Une grande fête a été organisée par toutes les femmes au parc Montreau. Ce fut un véritable moment d'émotion, d'échanges et de plaisir partagé entre plus de quatre cents convives.

Les femmes ont accepté de se raconter dans une publication qui retrace leur vie une fois arrivées à Montreuil « *Elles l'ont vécu* », publiée aux Éditions Rhubarbe avec de très jolies photos et des recettes de cuisine pour varier le quotidien.

En vente à l'association :  
a.f.m.m@orange.fr

**L'appui à la parentalité selon La Maison Du Pain**

Par **Patrice Fleury**, directeur établissement, La Maison Du Pain, Pantin

Contact : 01 56 96 17 17

L'association La Maison Du Pain a été créée en 1976. Son but est l'entraide sociale pour les familles en difficulté. Le siège est à Chelles (77) où fonctionnent le centre d'hébergement agréé en 1985 et un Centre pour mères et enfants (CME) agréé en 2008. L'hébergement est diffusé, en ville.

Le CME de Pantin a été agréé en 2001. Il occupe une ancienne clinique préemptée par la commune et transformée en logement-foyer par la société HLM FIAC. Durant l'été 2002, les premières résidentes sont admises.

L'établissement a été agréé en 2011 pour l'ingénierie sociale, financière et technique ainsi que pour l'intermédiation locative et la gestion locative sociale (loi Molle).

Il est le cinquième établissement associatif créé en Seine-Saint-Denis pour ce public. Le sixième sera celui d'ASMAE à Bobigny (2006). Ces deux structures proposent un habitat semi-collectif. Trois autres sont publiques, en mode collectif, dont l'une pour mineures et jeunes majeures, une autre pour l'urgence. Le CME est de la compétence du Conseil général, service de l'Aide sociale

à l'enfance. Il est tarifé à la journée, sa capacité moyenne est de 75 personnes pour 31 logements, dont 10 sont diffusés dans les villes alentour (5 sont regroupés à Romainville). En 2012, le CME a contribué à la rédaction du Livre Blanc à propos des femmes sortant de maternité sans solution.

**Protéger sans enfermer** : les femmes sont sous-locataires avec un bail temporaire (avec AL ou APL). La structure propose un mode d'habiter proche du droit commun. Accompagné, il permet de viser à l'autonomie des personnes, dans le respect des droits de l'enfant et des locataires.

Huit travailleurs sociaux et une psychologue accompagnent le public. La structure fonctionne 24h/24 avec trois surveillants. Depuis la fin de l'année 2012, une cheffe de service soutient les actions éducatives de l'équipe.

L'inspecteur ASE (par périodes de 6 mois) valide les admissions pour une prise en charge administrative et financière. L'ASE 93 accepte les femmes enceintes de leur premier enfant et les fratries avec un aîné de plus de 3 ans. Le processus d'admission est court et

concerne des mères ayant une attache avec le département. La durée moyenne de prise en charge en 2012 est de 26 mois. Environ 5 à 8 familles par an sont relogées dans le parc social de droit commun, ce qui permet autant de nouvelles admissions.

Le projet de l'établissement vise à vivre en semi-collectivité des relations constructives. Pour l'essentiel, il est nécessaire de consolider la parentalité. La place du père ou de son substitut est prise en compte ; au-delà des visites libres, des hébergements peuvent être autorisés. Sur un mode contractuel, se développent des apprentissages liés à l'habitat, aux responsabilités de la vie familiale et sociale, pour réaliser des projets de vie autonome, stabiliser les familles, pour favoriser l'accès à la formation, à l'emploi et au logement. L'intervention à domicile est privilégiée. Les modes de garde sont ceux de l'environnement (crèche, halte-garderie...). La proximité de l'équipe socio-éducative avec le lieu de vie des résidentes et de leurs enfants permet d'accueillir des familles monoparentales fragiles, pour qui un risque de séparation des enfants existe. L'été, de courts séjours sont organisés pour dépayser les familles qui partent par petits groupes pour vivre un moment ensemble, dans un espace et un environnement nouveau.

**Numéro réalisé par les membres du comité de pilotage du REAAP 93 (Caisse d'allocations familiales, Conseil général, DDCS, Éducation nationale, Fédération des centres sociaux, Protection judiciaire de la jeunesse) et coordonné par Profession Banlieue. Rens : DDCS 01 41 60 70 15 ou Profession Banlieue 01 48 09 26 36.**

# Parentalités

La lettre du réseau d'écoute, d'appui  
et d'accompagnement  
des parents

numéro 32 • septembre 2014

## Seine-Saint-Denis

### l'agenda

- « Être parent(s) aujourd'hui ». Du 18 au 23 novembre 2014 à Noisy-le-Grand, cette manifestation, conçue avec de nombreux acteurs de l'éducation et de l'enfance, est l'occasion pour les parents de s'informer, de débattre, d'échanger avec des professionnels ou tout simplement de partager de bons moments en famille. Cette année, c'est le thème *Jeu et Parentalité*, qui fait l'objet d'un focus particulier.

Rens. : [www.noisylegrand.fr](http://www.noisylegrand.fr)

### lectures

- **Soutenir et contrôler les parents, le dispositif de parentalité.** Alors que les Réaap, créés en 1999, avaient pour objectif le soutien à la parentalité devant la précarisation d'un nombre croissant de parents, le virage actuel, impulsé par les pouvoirs publics, tend vers le contrôle des parents jugés défaillants et place les intervenants du soin, du social et de l'éducation au centre d'injonctions paradoxales. Gérard Neyran, Éditions Érès, 2014.
- **L'égalité des filles et des garçons dès la petite enfance.** Les enfants, filles ou garçons, construisent leur identité à partir de modèles inégalitaires. Comment transformer cette situation où les filles et les garçons y perdent beaucoup ? Comment offrir un égal épanouissement aux enfants des deux sexes ? (dir.) Francine Hauwelle, Marie-Nicole Rubio et Sylvie Rayna, Éditions Érès, 2014.
- **Mythe de la parentalité, réalité des familles.** Famille : elle est en crise, paraît-il. En mutation de fond et de forme, sans doute, mais pourquoi en crise ? Parentalité : le plus souvent elle reste présupposée, indéfinie, il est temps de penser la parentalité et non seulement la commenter. Saül Karsz, Dunod, 2014.

La Caisse d'allocations familiales de Seine-Saint-Denis est particulièrement sensible et attentive à la démarche d'accompagnement de la fonction parentale qui s'inscrit dans la politique d'action sociale des Caf comme un moyen de favoriser l'épanouissement de chacun des membres de la famille. Le Réseau d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents (Réaap) valorise les compétences des parents dans leur rôle éducatif, facilite la relation enfants/parents et impulse la mise en réseau des acteurs de la parentalité. C'est dans ce sens que la Caf est engagée dans une offre diversifiée de soutien à la parentalité visant à permettre à un maximum de parents d'accéder à des actions adaptées à leur besoin dans le cadre de différents dispositifs d'appui à la parentalité que sont les lieux d'accueil enfants/parents (Laep), les contrats locaux d'accompagnement à la scolarité (Clas), la médiation familiale et bien entendu le Réaap.

La Caf de Seine-Saint-Denis apprécie l'implication du Conseil général dans ce dispositif, et qu'il soit un acteur et un financeur importants des actions, à ses côtés. En effet, le Conseil général et la Caf apportent chacun un peu moins de 300 000 euros par an, ce qui porte à 600 000 euros le montant consacré aux actions du Réaap. Ce n'est pas une somme négligeable, alors même qu'il ne reste plus que deux financeurs principaux du dispositif, l'État s'étant retiré.

Afin de contribuer à une meilleure continuité et articulation entre les actions pour la petite enfance et la parentalité, de concourir à l'émergence de projets nouveaux au niveau départemental, de contribuer à diminuer les disparités territoriales en matière d'équipement et d'actions, un schéma petite enfance/parentalité est en cours d'élaboration sur le département. La Seine-Saint-Denis, du fait de ses réalités sociales et de sa richesse partenariale a été retenue pour la mise en place de la préfiguration d'un tel schéma, qui se fait sous l'égide du préfet, avec la Caf, le Conseil général, les représentants des maires, l'Éducation nationale, la direction départementale de la cohésion sociale (Ddcs), l'union départementale des associations familiales (Udaf), et la Mutualité sociale agricole (Msa). L'objectif de ce schéma est de permettre une meilleure articulation entre les différents dispositifs, petite enfance et parentalité, et de créer du lien entre les actions de soutien à la parentalité et celles de la petite enfance. Ce schéma départemental devrait être signé en octobre 2014 et permettra le développement d'actions nouvelles.

Le Réaap a le souci que les porteurs de projet de soutien à la parentalité communiquent auprès des parents sur les principes fondateurs du dispositif qui figurent dans la charte nationale et favorise le développement du réseau social.

Le Réaap porte une attention particulière aux actions mises en œuvre avec une implication significative des parents et suscite l'élaboration de nouvelles initiatives parentales développées localement, prenant appui sur un réseau de parents soutenu par des professionnels et des institutions. Les porteurs de projet d'actions Réaap peuvent compter sur le conseil d'administration et les services de la Caf pour être attentifs et mobilisés pour l'obtention des financements nationaux nécessaire à leurs actions, comme à une instruction diligente des appels à projet permettant la mise en œuvre rapide de ceux-ci en ayant sécurisé leur financement.

La Caf sera donc particulièrement attentive au soutien d'actions portées par les associations.

Jean-Pierre Tourbin, Président du conseil d'administration  
Caisse d'allocations familiales de Seine-Saint-Denis

Dans le champ de la santé, la thématique de la parentalité revient assez souvent, non pas directement, mais à travers la santé des jeunes enfants, des enfants, des adolescents. Les parents ne sont jamais très loin et, sur ces questions, il faut en tenir compte. De là à lier « santé à parentalité », il n'y a qu'un pas mais qui nécessite néanmoins de tenter de définir la notion de parentalité.

Celle-ci est un concept complexe qui est travaillé au sein de plusieurs disciplines<sup>1</sup> :

**1/ L'anthropologie** est un domaine où la parentalité est abordée en fonction des civilisations et des sociétés. Le contexte socioculturel et historique est pris en compte et permet d'entrevoir la notion de parentalité à travers la spécificité des sociétés. La parenté se distingue de la parentalité. La parenté fait référence à la naissance, à la filiation, à la descendance, à la paternité, à la maternité. La parentalité est définie à travers cinq fonctions : l'engendrement, le nourrissage, l'éducation, l'attribution d'une identité et l'accès au statut d'adulte. Les anthropologues ont montré que le père géniteur pouvait ne pas assurer les quatre autres fonctions.

**2/ La sociologie** a une approche un peu différente. Elle s'intéresse à la diversité des modèles parentaux avec les notions de grand-parentalité, de beau-parentalité, de co-parentalité (notamment en cas de séparation de couple), de pluriparentalité et d'homoparentalité. C'est une prise en compte de la place que les différents adultes sont à même de prendre auprès de l'enfant. C'est une vision assez complémentaire de l'approche anthropologique qui permet d'étudier les différents modèles parentaux et leurs évolutions.

**3/ Le droit** s'intéresse également à cette notion de parentalité. L'évolution des modèles parentaux a généré une traduction juridique de ces mutations, ainsi l'autorité parentale conjointe (1970) consacre l'égalité des droits et devoirs du père et de la mère dans l'éducation des enfants en lieu et place de la puissance paternelle, le principe de coparentalité notamment pour les couples divorcés, mais pas que... D'autres notions n'ont pas encore trouvé de traduction juridique, comme la reconnaissance de différentes formes de parentalité : le parent social, l'autorité parentale des grands-parents sur lesquels juristes et parlementaires se penchent.

**4/ La psychologie** est le domaine où les liens avec la santé sont les plus évidents. La parentalité est un mécanisme psychique qui permet de préparer l'arrivée de l'enfant : en effet, une construction psychique se met en place avant la naissance de l'enfant. La parentalité corres-

pond également au besoin de se reproduire, de prendre en charge et de transmettre à un autre être : le désir d'avoir un enfant. C'est également un processus, un passage d'un stade à un autre ; en l'occurrence, le passage à l'état de parent qui s'appuie sur un ensemble de pratiques. On peut ainsi dire qu'en psychologie, la parentalité est l'ensemble des réaménagements psychiques et affectifs qui permettent à des adultes de devenir parents, c'est-à-dire de répondre aux besoins de leurs enfants à trois niveaux : le corps (les soins), la vie affective, la vie psychique.

Aussi la définition suivante paraît assez complète puisqu'elle tient compte des différentes approches anthropologique, sociologique, juridique et psychologique : « La parentalité, c'est l'ensemble des droits et devoirs, des réaménagements psychiques et des affects, des pratiques de soin et d'éducation, mis en œuvre pour un enfant par un parent (de droit ou électif), indifféremment de la configuration familiale choisie<sup>2</sup>. »

La définition de la santé proposée par l'Organisation mondiale de la santé (Oms) prend la santé au sens large du terme, qui va bien au-delà de l'absence de maladie, puisqu'elle introduit les notions de bien-être physique, social, psychique, moral... On peut donc poser le postulat que la santé est une thématique centrale de la parentalité.

## Comment travailler le lien entre santé et parentalité ?

En s'appuyant sur les pratiques des coordinateurs des deux dispositifs de la Politique de la ville que sont les Ateliers santé ville (Asv) et les programmes de réussite éducative (Pre), on peut lister les différentes problématiques qu'ils abordent lorsqu'ils travaillent sur le thème santé et parentalité :

- La capacité de veille et de détection précoce par les parents de problèmes de santé et de troubles chez l'enfant. Il s'agira de permettre aux parents d'avoir ce rôle fondamental de veille et de détection afin qu'ils puissent se positionner sur ces questions.

- Les tâches et soins quotidiens apportés par un parent à un enfant, comme l'accompagnement vers les soins (docteur, dentiste...), les démarches de prévention (exposition solaire...).

- Le rôle des parents dans l'éducation à la santé : l'hygiène de vie (hygiène bucco-dentaire...), un dialogue de prévention (pouvoir discuter avec son enfant des addictions, des rapports protégés...)

- Le rôle des parents dans le développement

des compétences psychosociales chez l'enfant : l'estime de soi, le lien avec les autres...

- La relation affective entre parents et enfants et ses conséquences sur la santé des uns et des autres.

- Les conséquences des relations conjugales sur le bien-être de l'enfant.

- La capacité des parents à résister aux « injonctions » : le parent a son libre-arbitre et il faut le respecter et faire en sorte qu'il le garde. Ce sont donc des bases de travail qui peuvent alimenter les projets.

La parentalité n'est pas le seul élément qui influence la santé de l'enfant : le cadre environnemental - l'école, les pairs, les structures d'accueil et de loisirs, etc. - interagit avec la famille et influe sur la relation parentale. De même que les cadres juridiques, culturels, politiques ont un impact sur la parentalité et sur la santé des enfants.

Reste à les mobiliser, ce qui engendre le questionnement suivant : comment faire pour sensibiliser les parents puis les associer dans les actions « santé et parentalité » ? Faut-il privilégier l'accompagnement individuel, les actions collectives ? Et quels partenariats faut-il construire pour mettre en œuvre ces actions ?

<sup>1</sup> « Santé et parentalité, l'approche des villes », Réseau français des villes-santé de l'Oms, Presses de l'Ehesp, 2013.

<sup>2</sup> Martine Lamour et Marthe Barraco, Souffrances autour du berceau, Gaëtan Morin Éditeur, 1998.

## e n b r e f ...

### Histoires en famille

Depuis 2002, la Cie pour l'Artisanat des menteurs va à la rencontre des publics de Seine-Saint-Denis pour proposer le théâtre là où on ne l'attend pas forcément : les rez-de-chaussée d'immeuble, les séminaires de professionnels de la santé ou du logement social... Mais aussi auprès des publics que l'on n'associe pas forcément au théâtre : adultes en alphabétisation ou en recherche d'emploi, enfants de Segpa, jeunes artistes, collégiens travaillant sur le sommeil... Pour la Cie, le théâtre est un outil de développement social et de développement personnel. Il s'agit de prendre en considération la relation entre corps, esprit et émotion. Depuis quatre ans, la Cie est en résidence à la cité Cour d'Angle à Saint-Denis. S'appuyant sur les contes traditionnels et leur universalité, la Cie cherche à favoriser l'expression des parents, notamment ceux au parcours migratoire difficile. En partenariat avec la Maison de quartier Sémard, la Cie se lance dans une nouvelle aventure mêlant musique (grâce à une collection d'instruments du monde) et contes. Poursuivant sa démarche de création collective, la Cie cherche à travailler à la relation parents-enfants de façon ludique pour renforcer la confiance et la connaissance les uns des autres.

Pour les enfants de 6 à 10 ans accompagné d'un parent.  
Gratuit - Inscription au 01 43 52 18 99 ou [artisanatmenteurs@hotmail.com](mailto:artisanatmenteurs@hotmail.com)  
<http://artisanatdesmenteurs.ouvaton.org>

Numéro réalisé par les membres du comité de pilotage du Réaap93 (Caisse d'allocations familiales, Conseil général, Ddcs, Éducation nationale, Fédération des centres sociaux, Protection judiciaire de la jeunesse), l'Udaf et coordonné par Profession Banlieue. Rens : Caf 01 49 35 49 98 ou Profession Banlieue 01 48 09 26 36.

# Parentalités

La lettre du réseau d'écoute, d'appui  
et d'accompagnement  
des parents

numéro 33 • novembre 2014

Seine-Saint-Denis

## l'agenda

**Être parent aujourd'hui**, la prochaine soirée rencontre des acteurs de la parentalité des villes d'Épinay-sur-Seine, de L'Île-Saint-Denis, de Saint-Denis, de Saint-Ouen et de Villetaneuse, se tiendra le **mardi 9 décembre 2014 de 18 h à 21 h** à la Maison des initiatives et de la citoyenneté, 1<sup>bis</sup> rue Mechin/place des Arts, L'Île-Saint-Denis. Vous y êtes cordialement invités.

Rens. : 01 48 09 26 36

## lectures

- **La parentalité en questions - Synthèse des travaux de recherche des Universités populaires de parents.** Des parents livrent les résultats des recherches qu'ils ont menées dans le cadre des universités populaires de parents sur des thèmes comme les écrans, la transmission des valeurs, l'école, l'image des quartiers... 9 livrets réunis dans un coffret constituent l'ouvrage. Édition Acepp, septembre 2013.  
Pour commander : 01 44 73 85 20 ou [www.acepp.asso.fr](http://www.acepp.asso.fr)
- **Parentalité, addiction et travail social.** Le questionnement de l'ouvrage tourne autour des représentations sociales d'un parent souffrant d'addiction et tout spécialement de dépendance au produit « drogue ». Cet ouvrage apporte des outils d'intervention sociale auprès des parents dépendants. Il permet aux professionnels d'objectiver les obstacles de l'évaluation du risque de la dépendance du parent sur l'enfant : permettre une reconnaissance symbolique du parent et préserver l'intérêt de l'enfant dans la limite des compétences parentales. L'Harmattan, Logiques sociales - Sociologie travail social, 2013.

La réussite scolaire est le fruit d'une coproduction qui fait intervenir au moins trois acteurs : les parents, les enseignants et les enfants eux-mêmes. Les parents d'abord puisque ceux-ci créent les conditions de cette réussite en procurant à l'enfant une sécurité à la fois matérielle et affective. Se sentir aimé, encouragé même lorsqu'on rencontre des difficultés scolaires est au principe même de la réussite. Les enseignants qui transmettent le savoir et accompagnent les enfants tout au long de leur parcours jouent eux aussi un rôle important car ils sont censés compenser les déficits scolaires ou culturelles des familles, notamment des moins bien pourvues, en délivrant des enseignements adaptés à tous les enfants. Enfin les enfants eux-mêmes contribuent à leur manière à cette réussite en répondant positivement ou négativement aux préconisations des adultes. Même s'ils sont sous la protection et la responsabilité de ceux-ci, ils sont aussi acteurs de leur vie scolaire et à ce titre il est important, dans la relation pédagogique, de prendre en compte leur singularité, leurs dispositions et le rythme auquel ils progressent. Des rapports constructifs à l'école vont participer à la réussite scolaire sans forcément l'assurer, et à l'inverse des relations difficiles produire chez les enfants un conflit de loyauté entre raison scolaire et raison affective. Impliquer les parents, ce n'est pas simplement leur demander de préparer des gâteaux pour la kermesse ou signer les pétitions des enseignants pour soutenir leurs luttes, c'est d'abord et avant tout les reconnaître comme les premiers éducateurs de leurs enfants, les accueillir dignement dans les écoles, les informer, avec le souci pédagogique de les initier aux méthodes et aux enjeux de l'école pour éviter les effets catastrophiques du « délit d'initié » qui profite aux enfants issus des catégories sociales les mieux dotées. Chaque établissement devrait donc disposer d'une maison des parents où des papas et des mamans pourraient spontanément venir discuter entre eux mais aussi avec des membres du corps enseignant.

Ouvrir l'école aux parents, ce n'est pas faire rentrer des gêneurs et des incompetents, voire parfois des « barbares », c'est au contraire s'associer pour, en complémentarité, aider nos enfants à réussir au mieux leur scolarité.

Daniel Verba, Université Paris 13/IRIS

## Parentalité

Par Dominique Levet, référent parentalité scolaire et classes d'accueil,  
Direction des services départementaux de l'Éducation nationale de Seine-Saint-Denis

Depuis plusieurs années déjà, la direction académique des services de l'Éducation nationale (ex-Inspection académique) de Seine-Saint-Denis est engagée dans des actions qui visent à rapprocher les parents des établissements scolaires, particulièrement les plus éloignés.

- Dans le cadre de l'**opération Ouvrir l'école aux parents pour réussir l'intégration** lancée en 2008, des ateliers, organisés dans une trentaine d'écoles, accueillent des parents d'élèves volontaires. Ils sont animés par des professeurs et des formateurs qui répondent aux interrogations des parents et explicitent les contenus et les pratiques de l'école élémentaire.

- Dans les collèges d'une quinzaine de villes, des **Ateliers de savoirs sociolinguistiques (Asl) Parent d'enfant-Parent d'élève** ont été mis en place depuis 2007. Ils sont co-financés par le Conseil général, la Direction départementale à la cohésion sociale (Ddcs) et les municipalités et sont ouverts aux parents d'élèves qui souhaitent qu'on les accompagne dans la compréhension

de la scolarité de leurs enfants. Beaucoup de thèmes de la vie du collège y sont explicités : emploi du temps, bulletin de notes, évaluations, remédiation, programmes disciplinaires, travail à la maison, aides financières...

Les professionnels des établissements – principaux de collège, professeurs, conseillers principaux d'éducation (Cpe), assistantes sociales, infirmières, conseillers d'orientation – rencontrent les parents d'élèves inscrits et répondent à leurs questions.

L'objectif principal est d'accompagner chaque parent en lui apportant les outils qui vont l'aider à décoder la vie scolaire de son enfant et à participer à la vie de l'établissement.

Ces ateliers, destinés en priorité aux parents d'origine étrangère (mais pas seulement), sont des lieux d'échanges et de transmission animés par des professionnels volontaires. L'ambiance y est toujours chaleureuse et conviviale. Renseignez-vous sur leur implantation, il y a des places vacantes et les inscriptions sont toujours possibles dans les établissements.

(suite au verso)

**Pour aller plus loin :****Les prochaines dates théâtre forum :**

En 2015, organisés avec la Compagnie Entrée de Jeu, ils se tiendront aux collèges Jean Moulin à Aubervilliers le 22 janvier, Claude Debussy à Aulnay-sous-Bois le 27 janvier, Nelson Mandela au Blanc-Mesnil le 29 janvier, Cesaria-Evora à Montreuil le 3 février, Jules Michel et à Saint-Ouen le 5 février, Travail Langevin à Bagnolet le 10 février, Garcia Lorca à Saint-Denis le 12 février et Pantin en mars, la date et le lieu n'étant pas encore finalisés.

**Les collèges qui accueillent des Asl :**

Denis Diderot et Jean Moulin à Aubervilliers, Claude Debussy à Aulnay-sous-Bois, Travail Langevin à Bagnolet, Pierre Sémard à Bobigny, Jacqueline de Romilly au Blanc-Mesnil, Romain Rolland à Clichy-sous-Bois, Politzer à Montreuil, Georges Braque à Neuilly-sur-Marne, Olympe de Gouges à Noisy-le-Sec, Lavoisier à Pantin, Pablo Neruda à Pierrefitte-sur-Seine, Garcia Lorca à Saint-Denis.

- Financé dans le cadre des actions du Réseau d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents (Réaap), chaque année depuis 2007, un **théâtre-forum** est organisé dans huit collèges de Seine-Saint-Denis pour les parents d'élèves et les professeurs de ces établissements. Ces moments permettent de rapprocher ces deux communautés adultes, autour de thèmes qui concernent l'éducation des adolescents, dans des soirées conviviales et ludiques. Les acteurs mettent en scène des situations qui abordent les relations école-famille ou des thèmes liés à l'adolescence et font échanger les spectateurs sur ces sujets, tout en les amenant à interpréter sur scène leurs propositions émises dans le débat. Succès garanti !

- Engagés de manière partenariale dans le cadre du Projet éducatif territorial depuis octobre 2013, la Direction des services départementaux de l'Éducation nationale et le Conseil général ont ouvert lors de la rentrée scolaire 2014/2015, **des Espaces-Parents** dans les douze nouveaux collèges du département. Ce sont des lieux ouverts et organisés, qui visent à encourager et accompagner la place des parents dans

l'institution scolaire en tant qu'acteurs de la scolarité de leur enfant mais aussi en tant qu'acteurs ressources potentiels. Ils sont dédiés aux rencontres individuelles et collectives, sous la responsabilité du chef d'établissement, et tendent à faciliter la participation des familles, les échanges et la convivialité. Des actions et projets, pouvant être en lien avec le projet d'établissement, sont ou seront proposés dans ces espaces par les parents d'élèves - leurs représentants et leurs associations - les équipes éducatives ou des partenaires de l'école, acteurs du territoire (associations, centres sociaux, culturels, maisons de quartiers, théâtres, ludothèques, ...). Des partenaires « historiques » du département comme la Caf, la Fédération des centres sociaux 93 et Profession Banlieue les accompagnent dans ce projet.

Toutes ces actions visent à rendre l'école plus accueillante dans une perspective de co-éducation et de coopération avec les parents, enjeu majeur pour la construction de l'École de la réussite de tous les élèves, dans le sens de la loi de juillet 2013 sur la refondation de l'École de la République.

## L'accompagnement à la scolarité: le Clas

Par **Annick Jouret**, conseillère technique en action sociale, Caf, Seine-Saint-Denis

Créé en 2000, le contrat local d'accompagnement à la scolarité (Clas), un des leviers de la politique d'action sociale de la Caf en matière de soutien à la parentalité, offre, au côté de l'école, l'appui et les ressources dont les enfants ont besoin dans leur environnement familial et social et accompagne les parents dans la scolarité de leurs enfants.

**Les objectifs principaux :** les actions visent à créer les conditions favorables au développement de l'enfant et à son épanouissement personnel, tant au niveau de sa scolarité qu'au niveau familial, en renforçant les liens enfants-parents. Les activités socio-éducatives proposées doivent susciter l'envie d'apprendre et de découvrir, nécessaires à la réussite scolaire. Elles doivent également permettre de valoriser les compétences parentales. Les parents sont des acteurs de l'accompagnement à la scolarité. Leur implication est privilégiée et reconnue. Les actions doivent aussi leur offrir des espaces d'information, de dialogue, de soutien, de médiation en recherchant une articulation avec les réseaux d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents (Réaap).

Les actions se déroulent en dehors du temps scolaire. Il s'agit d'une aide aux devoirs pour les élèves de l'école élémentaire au lycée, en complémentarité d'apports culturels dans un cadre

laïque, non prosélyte, favorisant la mixité entre les filles et les garçons. Les actions sont prioritairement destinées aux élèves qui ne trouvent pas dans leur environnement les conditions nécessaires à la réussite scolaire. Elles privilégient également l'accompagnement des enfants lors des moments charnières du parcours scolaire (le passage dans le secondaire, l'orientation en 3<sup>ème</sup>, l'accès en classe de seconde) et des enfants récemment arrivés en France.

Ainsi, en Seine-Saint-Denis pour l'année scolaire 2014-2015 près de 10 400 enfants et jeunes bénéficient d'un accompagnement à la scolarité, dont 54 % scolarisés en école primaire, 35 % au collège et 11 % au lycée. Les bénéficiaires étaient de 10 188 élèves pour l'année scolaire 2013-2014 soit une augmentation de près de 2,10 %.

**La charte nationale de l'accompagnement à la scolarité :** elle fixe un cadre de référence et les actions retenues doivent répondre aux exigences de qualité de l'offre en direction des élèves les plus en difficulté. Le Clas doit contribuer à une meilleure égalité des chances et à un renforcement des liens familles-écoles. Une étroite collaboration entre les accompagnateurs et les enseignants permet de proposer un accompagnement personnalisé.

**Un comité de pilotage départemental :** le Clas est animé par un comité de

Contact : 01 49 35 47 30

pilotage départemental réunissant les représentants de la Préfecture, de la Direction départementale de la cohésion sociale (Ddcs), de la Direction des services départementaux de l'Éducation nationale (Dsdn), du Conseil général et de la Caf, qui en assure le pilotage et le secrétariat. Le comité de pilotage valide les actions proposées par les porteurs de projet et s'assure de l'articulation entre l'Éducation nationale, le programme de réussite éducative, le Réaap et dans le cadre de la mise en œuvre de la réforme des rythmes éducatifs, des liens entre les actions Clas et les temps d'activités périscolaires (Tap). Le Comité de pilotage délivre un agrément qui conditionne le versement de la prestation de service. Cette dernière couvre la prise en charge partielle des dépenses de fonctionnement des actions menées pour des groupes de 5 à 15 enfants. La Caf est le principal financeur et mobilise chaque année une enveloppe d'un million quatre cent mille euros.

**Des actions portées principalement par des associations de proximité :** 62,5 % des porteurs de projet agréés sont des associations. Les services municipaux de l'enfance, de la jeunesse ou de l'éducation, selon les villes, couvrent les 37,5 % restant. Ainsi, 34 communes sur les 40 du département bénéficient d'actions Clas. Chaque année, de nouveaux porteurs de projet sollicitent le dispositif Clas.

En 2014, 15 nouveaux porteurs de projets ont sollicité un agrément.

**Numéro réalisé par le comité de pilotage du Réaap93 (Caisse d'allocations familiales, Conseil général, Direction départementale de la cohésion sociale, Éducation nationale, Fédération des centres sociaux, Protection judiciaire de la jeunesse) et coordonné par Profession Banlieue. Rens : Caf 01 49 35 49 98 ou Profession Banlieue 01 48 09 26 36.**

# Parentalités

La lettre du réseau d'écoute, d'appui  
et d'accompagnement  
des parents

numéro 34 • juin 2015

Seine-Saint-Denis

## l'agenda

**Être parent aujourd'hui**, la prochaine soirée rencontre des acteurs de la parentalité des villes d'Aulnay-sous-Bois, Coubron, Livry-Gargan, Sevran, Tremblay-en-France, Vaujours et Villepinte se tiendra le **mardi 8 décembre 2015 de 18 h à 21 h** au centre social Louise Michel Mikado, 4 cours de la République à Tremblay-en-France. Vous y êtes cordialement invités.

Rens. : 01 48 09 26 36

## lectures

- **Le Soutien à la parentalité : une nouvelle politique en Europe ?** Depuis la fin des années 1990, des pays européens ont développé des mesures de soutien à la parentalité. À partir d'une recherche menée dans cinq pays (Allemagne, France, Pays-Bas, Royaume-Uni et Suède), Claude Martin, chercheur au Cnrs, compare le processus de construction de ces politiques. In *Politiques sociales et familiales* n°118, décembre 2014.
- **Des solutions pour faciliter l'emploi des femmes dans les quartiers : l'accueil des jeunes enfants.** Comment aider les parents de jeunes enfants à concilier vie professionnelle et vie familiale dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville ? Commissariat général à l'égalité des territoires, février 2015.
- **L'âge sécuritaire. Que faire des jeunes inéducables ?** L'âge sécuritaire est une période de la vie où adolescents et jeunes sont d'abord caractérisés par le prisme de la sécurité. À partir d'une étude documentaire, l'auteur examine la construction d'une nouvelle forme de perception de la jeunesse et de l'adolescence. Alain Vuilbeau, l'Harmattan, 2014.

Le rôle des professionnel(le)s de la petite enfance dans l'accompagnement de la parentalité a été récemment réaffirmé dans le Schéma petite enfance et parentalité, signé le 25 novembre 2014 par l'État, la Caf et le Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis. Le Département gère 55 établissements d'accueil du jeune enfant et a, dans le cadre de la réécriture de son projet éducatif, mobilisé ses agents dans une réflexion sur la place des parents. Passer de la notion de mode de garde à celle de mode d'accueil permet de développer une place différente des parents dans l'accueil de leur enfant en crèche. Pour reprendre la célèbre formule du psychanalyste Donald Winnicott, « *un enfant seul, ça n'existe pas* » et accueillir un enfant, c'est aussi accueillir sa famille. Ainsi, l'accompagnement à la parentalité est inhérent à l'accueil dans les crèches départementales. Par le développement d'un accueil de qualité réalisé par du personnel qualifié, par la prise en compte de la singularité de chaque enfant et de chaque famille, l'accompagnement à la parentalité se développe au quotidien dans les crèches départementales. Tout au long de l'accueil, les équipes pluridisciplinaires (professionnel(le)s de la petite enfance, psychologues, psychomotricien(ne)s, médecins, cuisinier(e)s, lingères...) s'attachent à répondre aux questions des familles dans différents domaines (alimentation, santé, développement psychomoteur, activités...). Des actions spécifiques sont aussi développées afin de favoriser la participation des parents à la vie de la crèche, au vivre ensemble. Outre l'organisation de temps d'échange ou café des parents sur des thèmes variés (prévention bucco-dentaire, alimentation, le livre, le jeu...), les familles sont invitées à des ateliers avec leurs enfants et les professionnel(le)s : ateliers cuisine, actions artistiques et culturelles, réalisation d'un journal... Cette réflexion et ces actions dans les crèches départementales partent de la reconnaissance des parents comme premiers éducateurs de leurs enfants, de leurs savoirs et savoir-faire. Elles permettent aux enfants de bénéficier d'une continuité éducative tout en rencontrant la diversité, aux parents d'être en confiance, d'échanger et de prendre des initiatives et aux professionnel(le)s d'enrichir leurs pratiques.

Sophie Bornelle, Service des crèches  
Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis

## HoulaBaloo, une crèche multi accueil

Par Séverine Fourt, cheffe de service et Chloé Ritz, psychologue, Aubervilliers Contact : 01 48 33 73 50

Envoludia, comme ses deux associations fondatrices (Gimc et Apetreimc), est une association de familles. Envoludia crée et gère des établissements pour accueillir et accompagner les personnes infirmes moteurs cérébrales et polyhandicapées - haltes-garderies et crèches, instituts d'éducation motrice, sessad (service d'éducation spéciale et de soins à domicile), foyers de vie, foyers d'accueil médicalisés - tous visent l'épanouissement des personnes en s'attachant à développer leurs potentialités sur les plans éducatif, médical et social. La participation et le bien-être des familles sont également au cœur des préoccupations, parce que « *accueillir une personne, c'est également accueillir sa famille avec ses questions, ses doutes et ses inquiétudes présentes et à venir* ».

HoulaBaloo est l'avant-dernière des cinq crèches gérées par l'association Envoludia. Elle a ouvert ses portes à Aubervilliers en novembre 2011. C'est la seule crèche située en Seine-Saint-Denis (les quatre autres sont à Paris). Elle peut accueillir 20 enfants par jour

dont un tiers est en situation de handicap. Les enfants sont répartis en deux groupes : un de 7 enfants pour les petits et un de 13 enfants pour les moyens / grands. L'âge des enfants reçus en situation de handicap est étendu à 6 ans si cela paraît nécessaire (besoins éducatif et/ou de soins, manque de place dans les structures médico-sociales de suite). Le rôle premier de l'équipe est d'être à l'écoute de l'enfant, afin de lui proposer un environnement riche et sécurisant pour qu'il puisse développer ses capacités personnelles. Aussi, l'équipe est cohérente, ouverte et adaptable aux nouvelles situations de l'enfant et de sa famille. L'équipe, attentive et motivée, est pluridisciplinaire pour permettre un croisement permanent de regards : chef de service éducatif, coordinatrice d'éducation thérapeutique, psychologue, éducatrices de jeunes enfants, auxiliaires de puériculture, agents de crèches, agents de service, psychomotricienne, ergothérapeute, kinésithérapeute, médecin de rééducation fonctionnelle. Tous ensembles travaillent à ajuster au mieux l'accueil de chaque

### Les Espaces parents.

Dans le cadre de la loi du 8 juillet 2013 d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République, le renforcement de la coopération avec les parents est identifié comme un enjeu majeur pour la construction de l'école de la réussite de tous les élèves. L'aménagement d'espaces parents au sein des collèges participe pleinement de cette démarche. Il est dédié aux rencontres individuelles et collectives et ouvert aux partenariats divers avec les associations, centres sociaux...

Le Conseil départemental et la direction des services départementaux de l'Éducation nationale sont à l'initiative de cette démarche soutenue par la Caisse d'allocations familiales.

*Les 13 premiers collèges engagés : Jean-Moulin à Aubervilliers, Simone Veil à Aulnay-sous-Bois, Jacqueline de Romilly au Blanc-Mesnil, Pierre Curie à Bondy, Louise Michel à Clichy-sous-Bois, Cesária Evora à Montreuil, Jean-Baptiste Corot au Raincy, International à Noisy-le-Grand, Anatole France aux Pavillons-sous-Bois, Dora Maar à Saint-Denis/Saint-Ouen, Lurçat à Saint-Denis, Barbara à Stains, Jean-Jaurès à Villepinte.*

enfant. L'équipe a trois missions principales et complémentaires : apporter aux enfants une éducation en rapport avec leurs capacités d'adaptation et d'apprentissage ainsi que les soins indispensables à leur épanouissement ; organiser les conditions d'une inclusion sociale précoce des enfants au sein du groupe et ouverte sur l'extérieur ; soutenir les parents dans leur fonction parentale.

Le premier engagement d'HoulaBaloo est de se donner les moyens d'accueillir des enfants tous différents pour leur permettre de grandir ensemble. Chacun doit reconnaître et apprendre à respecter les compétences et les capacités d'évolution des autres. Il faut souligner que si la crèche accueille deux populations différentes d'enfants, et ce avec les adaptations nécessaires (éducation thérapeutique spécifique), le projet éducatif reste commun, ce qui garantit sa cohérence et son originalité. Les objectifs visés, évalués en fonction de chaque enfant et ajustés régulièrement, concernent toujours la réalisation de soi, la meilleure exploitation des ressources personnelles et l'ouverture sur le monde (découverte et assimilation). Il s'agit bien d'accompagner l'ensemble des

enfants vers des situations d'apprentissage et d'autonomie les plus variées et les plus larges possibles, en favorisant la prise de plaisir au quotidien.

Cet accueil se fait sur une volonté affirmée de proximité avec les familles qui se traduit par une rencontre précoce et régulière entre les parents. Ainsi, un café des parents est organisé toutes les semaines autour de diverses thématiques et, tout au long de l'année, des moments festifs leur permettent de se rencontrer. Le partenariat est riche : la ville d'Aubervilliers, les centres d'action médico-sociale précoce (Camsap), les centres de protection maternelle et infantile (Pmi), les hôpitaux, les centres spécialisés...

Les bientôt quatre ans d'existence de la crèche témoignent d'une équipe constamment au travail, qui met régulièrement en réflexion ses actions auprès des enfants et des familles. Ces années d'expérience ont renforcé la conviction de l'enrichissement réciproque que permet la mixité : pour les valeurs éducatives, dans les projets individuels et jusqu'à la réflexion sur l'insertion sociale pour aujourd'hui et pour demain.

## L'Île aux enfants

Par **Philippe Lorin**, responsable de la crèche l'Île aux enfants, Bobigny

La crèche familiale l'Île aux enfants est ouverte depuis 2006. Elle s'inscrit dans le cadre d'un projet global, porté par l'association Asmae-association Sœur Emmanuelle, avec le centre maternel la Chrysalide, situé à Bobigny. L'objectif est de soutenir et accompagner la relation « mère-enfant ». L'île aux enfants s'adresse principalement aux enfants des mères accueillies au centre maternel.

Le projet vise d'abord à redonner un cadre stable et sécurisant à l'enfant en lui permettant de s'épanouir et de se développer dans les meilleures conditions possibles. Il a pour ambition d'aider les enfants à surmonter les éventuelles souffrances déjà vécues. L'autre visée de ce projet est le soutien et l'aide à la parentalité. En effet, c'est bien en valorisant les savoirs parentaux que l'on redonne confiance aux mères dans leur capacité à s'occuper de leur enfant. La crèche accueille également des enfants de la ville de Bobigny et les différents aspects de ce projet s'adresse à toutes les familles.

Le projet pédagogique de la crèche pour favoriser le développement, l'éveil et le bien-être de l'enfant est basé sur quelques principes forts :

- le jeu libre et l'activité autonome de l'enfant,
- l'importance de la motricité libre adaptée aux compétences et à l'âge de chaque enfant,

- la confiance envers chaque enfant dans ses capacités à grandir, à évoluer, à apprendre, à mobiliser ses compétences quand l'adulte organise un espace, un environnement dans lequel il peut se mouvoir en sécurité,

- l'importance de la parole, de la verbalisation pour mettre des mots sur les émotions d'un enfant ne sachant pas encore parler par exemple ou pour encourager celui qui commence à parler à dire les choses, à dire ses émotions, mais aussi expliquer et redire les règles et pour expliquer pourquoi telle chose est interdite,

- la conviction que vivre ensemble s'apprend,

- et la valorisation des compétences éducatives de chaque parent, en l'accompagnant dans ce rôle parental pour que chaque enfant puisse évoluer.

La crèche a fait le choix, dans le souci d'un accompagnement spécifique à la parentalité, de travailler plus en profondeur la période d'adaptation. Cette période est organisée avec les parents pour que d'une part, l'enfant puisse s'habituer à son nouvel environnement -une nouvelle personne (l'assistante maternelle) et un nouveau lieu (le logement de cette dernière)-, et que d'autre part, les parents et l'assistante maternelle apprennent à se connaître et à se faire confiance. Des échanges ont lieu autour des habitudes de l'enfant et des savoirs et pratiques des

Contact : 01 41 50 57 09

parents afin de permettre à l'assistante maternelle de mieux connaître l'enfant en se basant sur les savoir-faire parentaux.

Un accompagnement soutenant et personnalisé est proposé aux parents et aux enfants sur une période d'environ quinze jours avec un éducateur de jeunes enfants référent. Ce soutien peut prendre différentes formes : présence auprès de la famille, entretiens formels ou échanges informels, communications téléphoniques, lien très régulier avec l'assistante maternelle.

Le soutien apporté au cours du processus d'adaptation constitue la base de la relation de confiance entre l'équipe de la crèche et les familles.

Ce processus introduit tout un dispositif, proposé, en lien avec la parentalité : rendez-vous avec la psychologue de la crèche, conseils sur les soins à apporter à l'enfant, échanges sur le développement infantile et leur positionnement en tant que parents...

La crèche offre également la possibilité d'accueil spécifique dit « d'urgence ». Il s'agit d'aider l'enfant et sa famille à traverser une difficulté familiale aiguë en proposant un cadre le plus sécurisant possible pour tous : lorsqu'aucune solution familiale de dépannage n'est possible, en cas d'hospitalisation par exemple, ou lorsqu'une séparation est nécessaire pour permettre à chacun de souffler et éviter une situation trop conflictuelle. Cela peut aussi permettre à la jeune mère de sortir. La durée maximum de ces accueils est de trois jours.

**Le comité de pilotage du Réaap93 (Caisse d'allocations familiales, Conseil départemental, Direction départementale de la cohésion sociale, Éducation nationale, Fédération des centres sociaux, Protection judiciaire de la jeunesse...).** Coordination par Profession Banlieue. Rens : Caf 01 49 35 49 98 ou Profession Banlieue 01 48 09 26 36.

# Parentalités

La lettre du réseau d'écoute, d'appui  
et d'accompagnement  
des parents

numéro 35 • septembre 2015

## Seine-Saint-Denis

### l'agenda

**Des formations** autour de l'animation d'ateliers bilingues, sur l'éveil aux langues, sur la valorisation de la langue maternelle sont proposées par l'association **DULALA** (d'une langue à l'autre) qui assure la promotion du bilinguisme et l'éducation au plurilinguisme.

Rens. : [www.dunelanguealautre.org](http://www.dunelanguealautre.org)

« **Parler de discriminations avec les jeunes** », conférence-action organisée par **Les Zégaux**, association spécialisée dans la prévention des discriminations dans le domaine de l'éducation, le 14 octobre de 8h30 à 13h00, à la Tour de Malte, à Évry.

Rens. : <http://leszegaux.fr>  
ou [info@leszegaux.fr](mailto:info@leszegaux.fr)

### lectures

- **Cannabis, ce qu'il faut savoir.** Cette brochure fournit des informations et des témoignages sur la consommation de cannabis et sur les risques associés. Édition Inpes, 2014. [www.inpes.sante.fr](http://www.inpes.sante.fr)
- **Cannabis : les risques expliqués aux parents.** Cette brochure destinée aux parents a pour objectif d'apporter les informations concrètes qui leur permettront de connaître les risques démontrés de la consommation de cannabis et de leur donner des clés pour un dialogue avec leur enfant. Elle a aussi pour rôle de les guider dans l'aide à lui apporter s'ils sentent qu'il a commencé à « dérapier ». Édition Inpes, 2014. [www.inpes.sante.fr](http://www.inpes.sante.fr)
- **Guide d'aide à l'arrêt du cannabis.** Ce guide a pour objectif d'aider les personnes qui envisagent d'arrêter de consommer du cannabis en les accompagnant de manière pratique au long des différentes étapes du processus d'arrêt. Édition Inpes, 2014. [www.inpes.sante.fr](http://www.inpes.sante.fr)

Les ressources et compétences familiales sont des leviers sur lesquels il est important de s'appuyer pour prévenir les conduites à risques des jeunes. D'où la nécessité de travailler avec les professionnels des structures et des équipes de proximité qui accueillent et accompagnent les familles, comme les maisons des parents, les centres sociaux, les lieux d'écoute, la prévention spécialisée... Cet axe, parmi d'autres, fait partie des principes mis en avant par la Mission métropolitaine de prévention des conduites à risques (Mmpcr). Créée en juillet 2013, la Mmpcr est le résultat du rapprochement des Missions du Conseil départemental de Seine-Saint-Denis et de la Ville de Paris qui ont mutualisé leurs approches et moyens pour optimiser leur capacité d'action et mettre en œuvre une politique publique de prévention des conduites à risques plus efficace et solidaire sur leurs territoires. La Mmpcr est une structure ressource en recherche-développement qui accompagne les acteurs des deux territoires en contact avec les publics exposés aux conduites à risques, dans leurs projets de prévention. Elle propose : un travail d'observation et de recherche-action pour comprendre les processus à l'œuvre et éclairer les problématiques émergentes ; l'information et la formation des acteurs sur des outils pour développer des actions auprès de leurs publics (« l'espace accueil outil » reçoit individuellement sur rendez-vous ou en ateliers thématiques) ; des temps d'échanges (déjeuners-débats, colloques...) et de qualification en direction des professionnels pour échanger sur les expériences et pratiques professionnelles ; la valorisation et le soutien à l'expérimentation des pratiques et expériences en prévention. En Seine-Saint-Denis, la Mmpcr gère également un espace de prévention, « Tête à Tête », situé dans le centre commercial de Rosny II. Celui-ci accueille les jeunes individuellement ou en groupe, pour les sensibiliser, les informer et répondre à leurs préoccupations sur les problématiques liées à la sexualité, à l'usage de produits psychoactifs, à l'utilisation des écrans et des réseaux sociaux numériques, au mal-être, aux violences. Ce lieu est une ressource que les jeunes peuvent solliciter. Il contribue par son action à la prévention des conduites à risques.

**Dorothee Lamarche**

Responsable de la Mmpcr, Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis

## Parler des usages de drogues et des addictions

Par : Jean-Baptiste Legouis, psychologue

Il est bon de rappeler qu'il n'y a pas de recette idéale ni de façon standardisée de procéder pour parler d'usages de drogues. Chaque situation est unique et la façon d'aborder ces questions va dépendre de la formation du professionnel, de la place occupée par celui-ci auprès de la famille, de sa relation avec elle, du cadre dans lequel le professionnel est sollicité ou dans lequel il sollicite les parents, ainsi que des autres acteurs qui interviennent et ce que le professionnel en sait. Néanmoins, un objectif que tout professionnel peut se donner, avant d'aborder la question des drogues et des addictions avec des adolescents et leur famille, est d'y voir plus clair. C'est-à-dire de partir du principe qu'il ne sait pas quels sont les enjeux sous-jacents à la demande qui lui est faite. Et la question sous-jacente à se poser est : « Où est le problème ? » ou « Qu'est ce qui pose problème, à qui ? » Par expérience, avant d'être un problème, l'addiction est d'abord une solution. En effet, sur la quantité d'expérimentations qui se font dans la vie d'un individu, celle qui s'installe durablement et peut mener à une

addiction représente dans un premier temps une manière de gérer, de régler, d'éviter, ou de masquer une difficulté antérieure non résolue. L'addiction paraît être d'abord un mode de gestion de problèmes antérieurs.

Le problème des addictions touche tout le monde. Cela signifie que chaque individu, à un moment ou à un autre de sa vie est amené à s'interroger sur son rapport à l'interdit, aux limites, à ce qu'est l'excès et à ce qu'est la dépendance. Quel rapport intime chacun entretient-il avec ces questions ? Chacun a croisé sur sa route le tabac, l'alcool, les médicaments, le travail, le sport, l'amour, la sexualité. Chacun a également éprouvé la douleur, la tristesse, l'anxiété, l'angoisse, la colère, les questions existentielles et y a apporté ses propres réponses. Il est essentiel d'avoir cela en tête, parce que chaque acteur de la situation a été confronté à cela, l'adolescent(e), le père, la mère et le professionnel. Le rapport à ces questions influence la façon d'écouter et d'entendre le discours des autres. Être au clair sur ses propres (suite page 2)

**Quelques ressources :**

- Mission interministérielle de lutte contre les drogues et les conduites addictives (Mildeca) : [www.drogues.gouv.fr](http://www.drogues.gouv.fr)
- Observatoire français des drogues et des toxicomanies (Ofdt) : [www.ofdt.fr](http://www.ofdt.fr)
- Mission métropolitaine des conduites à risques 93, 41 rue Delizy, 93500, Pantin  
Tél. : 01 71 29 26 91.  
[centreprev@cg93.fr](mailto:centreprev@cg93.fr)
- Tête à Tête, centre commercial Rosny 2, avenue du Général de Gaulle – Niveau 1 Porte 2. Tél. : 01 48 12 01 01.  
[teteatete@cg93.fr](mailto:teteatete@cg93.fr)
- Interventions à la demande : Grégory Pfau, docteur en pharmacie, unité d'addictologie de l'hôpital de la Pitié-Salpêtrière à Paris, coordonnateur pour Paris du dispositif Trend/Sintes (Ofdt-association Charonne) et de la mission XBT de Médecins du Monde.  
[gregorypfau@gmail.com](mailto:gregorypfau@gmail.com)

tolérances ou intolérances paraît un bon point de départ, afin d'être plus à même de ne pas les projeter sur la situation présentée.

Des règles qui paraissent importantes :  
1/ Éviter les excès, tant du côté de la banalisation que de la diabolisation. Le professionnel doit se constituer des points de repère qui l'aident à donner un avis aux parents sur le bienfondé de leur inquiétude. Quel est le comportement qui inquiète ? Quand a-t-il commencé ? Quel âge avait l'enfant ou l'adolescent à ce moment-là ? Pense-t-il à un élément déclencheur ? Les parents observent-ils une évolution quels qu'en soient les sens - positif ou négatif ? Qu'ont-ils fait et quels ont été les effets de ce qu'ils ont fait ?

2/ Reconnaître la légitimité de l'inquiétude, mais essayer de la resituer et rechercher les ressources et les points d'appui, de confiance, sur lesquels peuvent s'appuyer les parents. L'adolescence est souvent anxiogène en elle-même. C'est souvent une période de vie assez confuse où les adolescents ne se reconnaissent pas eux-mêmes et où les parents ont du mal à reconnaître

leur enfant. Les résistances aux changements, de toutes parts, mettent en difficulté l'ensemble des membres de la famille.

3/ Ne pas viser d'emblée le sevrage ou l'abstinence car les effets peuvent être très néfastes.

4/ Donner des points de repères aux parents sur les éléments de dangerosité ou d'inquiétude.

Les éléments de préoccupations à prendre en compte :

– l'âge du début de la consommation ou du comportement inquiétant, plus c'est tôt plus c'est inquiétant ;

– le rythme de la consommation ou du comportement, la place que cela prend dans la vie sociale et familiale de l'adolescent ;

– enfin, savoir si la consommation de produits est solitaire ou en groupe (la consommation solitaire est inquiétante).

5/ Avoir des éléments concrets à apporter et de l'information.

Cms de Bagnolet, tél. : 01 56 63 91 00

Cmp du Pré-Saint-Gervais, tél. : 01 48 44 32 09

Cmp des Lilas, tél. : 01 48 91 29 99

## Étap'Ado, un lieu d'écoute et d'accompagnement

Par : **Sophie Modier**, directrice, 23 rue Delizy, Pantin

Contact : 01 57 42 18 88

Étap'Ado est une structure d'accueil et d'écoute pour les adolescents mineurs (13 à 17 ans) ouverte toute l'année, sept jours sur sept, de 9 heures à 20 heures. Elle accueille à Pantin des jeunes qui font la démarche de venir déposer leur fardeau : un malaise, des difficultés, une crise, et quelquefois beaucoup plus. Étap'Ado leur propose un sas de décompression pour pouvoir prendre du recul, verbaliser les difficultés, élaborer une ébauche de solution. Le service est porté par la Sauvegarde 93, une association départementale de protection de l'enfance, qui mobilise 400 salariés répartis en 8 services et de multiples compétences : de l'éducation spécialisée à l'assistance éducative en milieu ouvert et de la prévention de la délinquance à l'accompagnement des familles sur la problématique du logement...

Étap'Ado accueille des jeunes en crise, pas encore en danger, et propose une étape pour leur éviter de se perdre dans une rupture familiale, scolaire, voire sociale. Ils arrivent souvent dans un état de grande détresse, de crispation, de saturation émotionnelle. Ils viennent des 40 villes du département.

Étap'Ado met à leur disposition un sas, un temps pour unifier leurs différentes temporalités (physique, psychique et émotionnelle), un lieu où se poser. Les pratiques et outils éducatifs que nous utilisons vont leur permettre de mobiliser

leurs sens, leur imaginaire, leur capacité de se penser autrement. Ils sont acceptés comme ils sont. Ils peuvent revenir autant de fois qu'ils en ont besoin.

Selon leur situation nous pouvons leur proposer de se poser pour une, deux, ou trois nuits. Cette proposition est conditionnée par le consentement de leurs parents qui sont contactés par téléphone. Le décalage entre ce que les adolescents vivent, ce qu'ils sont et ce qu'ils disent n'en finit plus de renvoyer les parents ou responsables légaux à leurs impuissances non seulement en tant que parents mais en tant qu'adultes qui cumulent plusieurs difficultés d'ordres conjugal, professionnel, économique, culturel et de santé sur le département. Face à cela, les adolescents, en prise avec ces réalités et sans pouvoir les appréhender vraiment, testent et exacerbent constamment la consistance et la solidité de leurs relations avec les figures parentales. Les rencontres avec les familles ne sont pas systématiques, elles dépendent de la problématique et de la demande du jeune, sauf s'il y a proposition d'accueil de nuit.

Neuf fois sur dix, les parents acceptent cette proposition : nous valorisons le fait que leur enfant a demandé de l'aide, qu'il est en sécurité, que s'il est difficile d'être adolescent, nous savons qu'il est difficile d'être parent d'adolescents et que nous sommes prêts à les aider. Quand ils demandent à juste titre qui nous

sommes, nous leur suggérons de venir voir, mais sans rencontrer le jeune tout de suite.

Depuis huit ans maintenant que le service existe, nous constatons une forte mobilisation des parents, souvent à deux quand ils sont deux. Nous accompagnons le jeune et sa famille jusqu'à ce qu'ils soient en capacité de se parler, de réfléchir ensemble dans la même pièce.

En 2014, sur 284 accueils, 67 jeunes ont été mis à l'abri par l'Aide sociale à l'enfance, 14 ont été accueillis par la famille élargie, 212 ont réintégré le domicile familial. 111 familles ont été rencontrées.

Les parents peuvent être reçus 7/7 jours, avant que le problème ne soit « institutionnalisé », et qu'ils soient culpabilisés. Les conflits se disent, des histoires familiales se racontent, des malentendus sont levés, des décisions s'élaborent. Étap'Ado propose des recours : une médiation familiale, du soin, une maison de parents, une maison d'adolescents, une consultation ethno-clinique, une prise en charge des difficultés sociales, etc. Et oriente vers les dispositifs concernés en tenant compte de la domiciliation de la famille.

Tout professionnel, toute personne est susceptible de conseiller Étap'Ado à un adolescent ou un parent en difficulté. L'équipe d'Étap'Ado, composée d'éducateurs, d'une psychologue et d'une psychomotricienne accueille chaque jour physiquement, par téléphone ou de façon inconditionnelle, toutes les demandes.

Alors n'hésitez pas !!

**Le comité de pilotage du Réaap93 (Caisse d'allocations familiales, Conseil départemental, Direction départementale de la cohésion sociale, Éducation nationale, Fédération des centres sociaux, Protection judiciaire de la jeunesse...).** Coordination par Profession Banlieue. Rens. : Caf : 01 49 35 49 98 ou Profession Banlieue : 01 48 09 26 36.

# Parentalités

La lettre du réseau d'écoute, d'appui  
et d'accompagnement  
des parents

numéro 36 • novembre 2015

Seine-Saint-Denis

## l'agenda

### Création du réseau des lieux d'accueil enfants-parents de Seine-Saint-Denis.

Le 26 novembre dernier, au centre social Nelson Mandela à Épinay-sur-Seine, en présence de Delphine Boileau, responsable du service conseils techniques aux partenaires de la Caf 93, le réseau des lieux d'accueil enfants-parents agréés par la Caf 93 a été officiellement créé. Il est destiné aux gestionnaires et accueillants de ces structures. Le réseau des lieux d'accueil enfants-parents est co-animé par Annick Jouret, Caf 93, et Sonia Toupiol, association des collectifs enfants-parents-professionnels région Île-de-France (Aceptt Rif).

La notion de soutien et d'accompagnement à la fonction parentale apparaît pour la première fois dans la lettre circulaire 152 du 6 juin 1997 pour les orientations de l'action sociale 1997-2000. Parmi les leviers pouvant soutenir la fonction parentale, on pense naturellement à l'ensemble des mesures et des prestations qui permettent de concilier la vie familiale avec l'ensemble des contraintes auxquelles elle est confrontée, mais également à l'articulation entre vie privée et vie professionnelle. C'est ainsi que les Caisses d'allocations familiales ont développé une mission de conseil et d'accompagnement des parents et des enfants pour mieux appréhender les transformations qui affectent la famille relationnelle avec un soutien à des innovations juridico-institutionnelles comme la médiation familiale, le soutien scolaire, les réseaux d'écoute des parents, les lieux d'accueil parents/enfants, les points d'information famille. La convention d'objectifs et de gestion pour la période 2013-2017 intègre ces différents pans dans la définition des priorités à poursuivre pour l'action familiale par le gouvernement et le conseil d'administration de la Cnaf : « Pour aider concrètement les parents dans l'exercice de leur fonction de parent, les signataires ont souhaité reconnaître l'apport du soutien à la parentalité en l'instituant en politique publique à part entière. Les crédits consacrés à ces services seront doublés afin de permettre qu'une offre de service parentalité maille progressivement l'ensemble du territoire et réponde aux nouvelles attentes des parents : portail Internet dédié, lieux d'écoute et d'échange, accompagnement des parents dans le cadre de la périnatalité ou pour le soutien scolaire de leurs enfants, aide au départ en vacances des familles. Une attention particulière sera portée à un développement significatif des services de médiation familiale pour accompagner les familles qui font face à la séparation des parents ou souhaitent l'éviter ». Ainsi, les nouvelles orientations des Caf se distinguent très nettement de la seule intention de compenser les charges que représente l'enfant, et recouvrent une diversité d'initiatives innovantes. Dans ce contexte, on peut faire l'hypothèse que la politique de soutien à la parentalité représentera une charnière permettant d'articuler les enjeux de l'action familiale et ceux d'une palette d'actions ciblées.

Jessica Pothet,

docteure en sociologie, attachée temporaire d'enseignement et de recherche,  
université Paris Est Créteil, laboratoire LIRTES

## lectures

- **Mythe de la parentalité, réalité des familles.** Saül Karsz s'attèle à démystifier ce qu'est la parentalité, appellation non contrôlée employée dans les médias, dans les discours politiques, dans les concertations de travailleurs sociaux, gouffre sans fond et sans définition réelle, relevant d'un foisonnement d'idées reçues, de stéréotypes et de préjugés à l'égard des parents, de leur rôle, de leur fonctionnement. Saül Karsz, Dunod, Paris, 2014.
- **Prévention de la radicalisation. Quelle place pour le travail social ?** Même si le travail social, comme outil de prévention, a été absent des annonces qui ont suivi les attentats de janvier 2015, sur le terrain, les travailleurs sociaux se sont emparés de la problématique et ont commencé à y répondre. Entre écoute d'une parole libérée et maintien des liens sociaux, leur rôle est plus que jamais essentiel pour renverser une tendance qui n'a rien de fatidique. *Lien Social* n° 1168, septembre 2015.
- **La coéducation,** Actes de la 4<sup>e</sup> journée d'étude sur la parentalité, octobre 2014.  
[http://ville-saint-denis.fr/jcms/jcms/prod\\_43439/maison-des-parents](http://ville-saint-denis.fr/jcms/jcms/prod_43439/maison-des-parents)

## Agir au cœur des familles

Par : Béatrice Vandromme, directrice départementale, Afad-Îdf, La Courneuve Contact : 01 48 13 04 78

Association à but non lucratif, sans appartenance politique ou religieuse, l'association d'Aide familiale à domicile d'Île-de-France (Afad-Îdf) a été fondée en 1947 par des familles et gère des services conventionnés par les Caf, la Cnavts, les Cnam, les conseils départementaux, les collectivités locales et les mutuelles d'Île-de-France. Elle accompagne les familles qui rencontrent des difficultés pouvant déstabiliser ou détruire leur équilibre de vie. En Seine-Saint-Denis, son activité concerne en priorité les relations parents-enfants : soutien à la fonction parentale, interventions sociales, préventives, éducatives et réparatrices dans et à partir du domicile des familles, pour favoriser l'autonomie et l'intégration des différents membres de la cellule familiale dans leur environnement de proximité et susciter leur participation à la vie du quartier en créant ou restaurant du lien social.

Quelle que soit la forme de leur habitat (logement social, privé, hébergement d'urgence...), les familles sont accompagnées par des technicien(ne)s de l'in-

tervention sociale et familiale (Tisf) qui s'impliquent dans toutes les étapes de l'élaboration du projet personnalisé qui revêt quatre dimensions : une première rencontre au domicile établit le lien avec le bénéficiaire et identifie le contexte de la demande d'intervention ; le soutien à la parentalité propose ou répond positivement à des demandes de temps personnalisés et individuels ; les activités sociales et quotidiennes ; et la restitution des moments partagés et les objectifs atteints ou définis avec la famille en lien avec ceux définis par les organismes prescripteurs (Pmi, Ccas, Ase, services de la Justice, hôpitaux, associations de protection de l'enfance). Il s'agit de participer au développement de la dynamique familiale, en épaulant les parents lors d'événements marquants : naissance, grossesse, maladie, rupture, divorce, décès. L'enjeu est de protéger l'enfant dans sa famille, en guidant et en soutenant celle-ci dans les tâches éducatives, afin de prévenir tout risque de maltraitance et dans les situations pouvant mettre en danger physique ou psychologique des

**Le Pré-Saint-Gervais en action**

Durant l'année 2015, la ville du Pré-Saint-Gervais s'est engagée dans des actions à destination des parents. Deux Cafés des parents se sont tenus au collège Jean-Jacques Rousseau. Le premier, sur la sortie du collège, a permis des échanges individualisés autour des questions d'orientation, d'autonomie et des conduites à risques. Le second était centré sur l'entrée au collège et dans l'adolescence. Le sujet de l'autonomie est revenu, ainsi que l'apprentissage des codes du collège. L'école élémentaire Brossolette a, quant à elle, organisé un Café sur « *Les écrans, comment bien les utiliser ?* » La 4<sup>e</sup> édition de la Matinée des parents portait sur *Le corps, les repas et les repos*. Ont été abordées des questions liées à l'alimentation, au sommeil, à l'hygiène et aux rythmes de l'enfant. Cette matinée a suscité de vastes débats entre les parents et a permis de combattre quelques idées reçues. Différentes animations ont émaillé la matinée, comme des jeux géants favorisant l'activité physique organisée par la médiathèque Jeux-Pré-Partez à destination des pré-ados ; un atelier d'apprentissage du massage du bébé... Plus de 200 parents ont répondu présents, de quoi encourager les actions à venir !

enfants ou des personnes vulnérables. La participation des parents à leur projet personnalisé et aux modalités d'intervention est une nécessité. Il ne s'agit pas de faire *pour eux* mais *à partir d'eux* afin de prendre en compte leurs compétences. Les Tisf agissent avec les parents pour les soutenir, les rassurer afin qu'ils puissent prendre peu à peu leur place. Intervenir au domicile d'une personne, c'est intervenir dans l'espace de l'Autre. Certaines familles se sentent dans une grande insécurité de devoir ouvrir leur porte à un(e) Tisf et manifestent alors de l'agressivité et des réactions de défense. Or la réussite du travail d'une Tisf passe par la relation, la reconnaissance des besoins, l'évaluation du réconfort que le bénéficiaire est en droit d'obtenir, quelles que soient ses habitudes de vie.

La mise en place de groupes de parole est une forme de participation directe (apprentissage des débats, prise de parole) qui vise l'apprentissage de la citoyenneté : être en mesure d'exercer ses droits, assurer la protection du bien commun dans le respect de l'intérêt général. D'autant que les Tisf observent de plus en plus fréquemment que les

familles ne demandent pas les prestations auxquelles elles ont droit, en raison des démarches complexes qu'elles réclament et des conditions qu'elles imposent.

Parmi les familles accompagnées, un nombre important compte un ou plusieurs enfants atteints de troubles du comportement, d'autisme ou encore porteurs de handicap. Les interventions des Tisf sont alors complexes face à l'épuisement, le désarroi, la solitude, l'exclusion sociale, le sentiment de honte des familles. En raison du manque de structures adaptées, les parents sont obligés de s'occuper de leur(s) enfant(s) à leur domicile et se sentent responsables de cette situation. De nombreuses familles monoparentales sont concernées et vivent des situations d'isolement encore plus graves. Depuis 2013, l'Afad de Seine-Saint-Denis propose des réunions de soutien animées par une psychologue pour ces familles très demandeuses, en partenariat avec la Maison des parents de Saint-Denis, la Pmi de Neuilly-sur-Marne et le centre social Caf de Bobigny. Il s'agit d'un groupe d'expression libre, non thérapeutique.

## Un partenariat qui s'inscrit dans la durée

Par : **Camille Hugues**, psychologue et directrice, Maison des parents, Bobigny

Contact : 01 48 45 84 63

La Maison des parents de Bobigny, structure municipale créée en 2005, compte deux lieux d'accueil sur la ville et a pour mission de soutenir et accompagner les parents dans leur réflexion et leurs démarches. Ainsi, au travers de groupes de parole, d'ateliers, d'entretiens individuels, les parents s'interrogent, confrontent leurs idées et construisent leur propre parentalité. Si certains parents sollicitent d'eux-mêmes la Maison des parents, pour d'autres le chemin est moins évident. La petite équipe de la Maison des parents s'attache donc à aller au-devant des parents, dans les quartiers, dans les associations, mais surtout à l'endroit que fréquentent leurs enfants chaque jour : l'école.

Depuis sa création, la Maison des parents a établi un partenariat étroit avec l'Éducation nationale, par le biais des coordinateurs du réseau d'éducation prioritaire (Rep) et des inspecteurs de l'Éducation nationale. Des rencontres régulières ont permis au cours de ces dix années d'établir des liens de confiance réciproque afin de faciliter la relation famille-école, loin d'être évidente et souvent source d'anxiété pour les parents.

La Maison des parents a ainsi pu accueillir des animations pédagogiques à plusieurs reprises, organiser des rencontres thématiques avec les directeurs du premier degré, et une conférence en février 2015 réunissant l'ensemble des enseignants de

la ville sur le thème « la pluri-culturalité à l'école, accueillir les enfants et leur famille venus d'ailleurs », animé par Charles Di, ethnopsychanalyste.

De même, depuis 2009, la Maison des parents organise, une fois par mois au sein d'un groupe scolaire de la ville, un groupe de parole parents-enseignants en partenariat avec le centre de loisirs. À l'origine le groupe est né d'un conflit entre parents, mais il perdure année après année grâce à la mobilisation de l'équipe pédagogique qui y voit un lieu d'échange sans tabou permettant de se décentrer de sa place d'enseignant et de rencontrer les parents d'une autre manière qu'au moment du relevé de notes. Les parents, quant à eux, peuvent poser les questions qu'ils souhaitent, parler de leurs angoisses, de leurs interrogations et mieux comprendre le fonctionnement de l'école qui souvent leur apparaît opaque. Entendre un enseignant dire que lui aussi est en difficulté face aux devoirs de ses propres enfants, n'est-ce pas rassurant ?

La Maison des parents construit également, avec les écoles qui le souhaitent, des rencontres sur mesure comme des petits déjeuners, des rencontres théâtrales, des conférences... Les projets dépendent de la disponibilité des équipes pédagogiques, de l'objectif fixé et des personnalités, car c'est avant tout une histoire humaine. Pour la Maison des parents, l'objectif est d'aller à la rencontre

des parents, de se rendre disponible pour eux et de faciliter ainsi leur relation avec l'école. Les directions des écoles sollicitent régulièrement l'équipe lorsqu'ils sont en questionnement ou en difficulté avec une famille. Elles l'invitent également aux réunions d'équipe éducative, aux journées de rentrée, aux conseils d'école...

Bobigny compte 29 écoles et 4 collèges. Des projets différents se sont construits avec ces derniers, en fonction du principal de l'établissement et de l'implication des équipes. Ainsi des groupes de parole se sont tenus durant plusieurs années dans deux collèges, puis le changement de direction a nécessité une nouvelle réflexion, un nouveau projet.

À ce jour, la Maison des parents anime une rencontre parents-enseignants une fois par trimestre depuis deux ans dans l'un des collèges : des thèmes comme la violence ou les apprentissages ont pu être abordés. Mais aussi, une conférence sur le thème du numérique a été organisée un samedi matin d'octobre.

Ces dix années ont démontré que l'action ponctuelle dans un établissement scolaire ou dans un quartier ne permet pas l'implication des parents ou des enseignants. Il est, en effet, nécessaire de s'inscrire dans la durée, d'accepter que certaines actions n'attirent pas la fréquentation escomptée, mais les professionnel(le)s doivent tenir, poursuivre, réajuster si besoin est. C'est la continuité et la permanence des acteurs de terrain qui permettent aux familles de déposer leur confiance et d'entrer en relation.

**Le comité de pilotage du Réaap93 (Caisse d'allocations familiales, Conseil départemental, Direction départementale de la cohésion sociale, Éducation nationale, Fédération des centres sociaux, Protection judiciaire de la jeunesse...).** Coordination par Profession Banlieue. Rens. : Caf : 01 49 35 49 98 ou Profession Banlieue : 01 48 09 26 36.

# Parentalités

La lettre du réseau d'écoute, d'appui  
et d'accompagnement  
des parents

numéro 37 • avril 2016

Seine-Saint-Denis

## l'agenda

### Même pas peur ! Les phobies de l'enfant et de l'adolescent.

Colloque organisé par *Enfances&Psy*, le 20 mai 2016 à l'Espace Reuilly, 21 rue Hénard, Paris 12<sup>e</sup>. À chaque âge ses phobies. Du bébé à l'enfant puis à l'adolescent, les phobies évoluent dans leur nature et leur fonction. Quelle place a la phobie dans notre clinique contemporaine ? Comment appréhender ce symptôme phobique ? Avec la participation de Jean-Pierre Benoit, Cristina Figueiredo, Christian Hoffmann.  
Site : <http://enfancesetpsy.fr>

## lectures

- **Idées reçues sur l'égalité entre les femmes et les hommes.** L'égalité entre les femmes et les hommes doit s'organiser et s'enseigner en déconstruisant les stéréotypes sexués qui alimentent nos propos. Thierry Benoit avec la collaboration de Dominique Nadaud. Éditions Le Cavalier bleu, février 2016.
- **De la famille à la parentalité.** La famille, dans sa dimension uniforme et normative, n'existe plus comme organisation sociologique harmonieuse... et pourtant elle continue à fonctionner comme mythe pour chacun d'entre nous... L'apparition du terme « parentalité » témoigne d'une reconnaissance de la diversité des manières de « faire famille » avec des places et des rôles qui, loin d'être figés, continuent de s'inventer. Avec Catherine Sellenet, Emmanuel Murcier, Gérard Neyrand, Frédéric Jésus... Le Furet n° 80, mars 2016  
<http://www.lefuret.org/commander-en-ligne/le-furet/le-furet-n-80.html>
- **Monoparentalité et précarité.** Comment définir le lien entre ces deux notions ? Au-delà de la dimension économique, quelles autres réponses ? Pôle de ressources Ville et développement social du Val d'Oise. [www.poleressources95.org](http://www.poleressources95.org)

L'accueil, c'est toute une histoire ! Dans l'Antiquité grecque, le mythe de Philémon et Baucis raconte comment les dieux Zeus et Hermès, déguisés en humbles voyageurs étrangers, voulant tester la vertu des hommes, demandent l'hospitalité partout où ils passent : en vain, sauf chez ce couple amoureux de modestes paysans qui les accueillent sans réserve.

On peut en tirer des leçons, des techniques, des normes de comportement et d'attitude. Une histoire de visage : faire bonne figure ? Une histoire de corps et de posture : ouvrir la porte et les bras à l'autre ? Un principe : accueillir l'étranger comme le familier ? Autant d'exigences qui feraient de l'accueil une morale de plus ? Accueillir qui, quoi, comment, pourquoi, et surtout jusqu'où ? Accueillir ne serait-ce pas aller au-delà de la seule courtoisie, de l'attention codifiée ? S'ouvrir à la possibilité d'une rencontre ? S'ouvrir au présent ici, maintenant, à l'attirance, au lien ?

Qu'est-ce qui est accueillant ? De se sentir attendu, reconnu, de ne pas déranger, de trouver sa place, d'apporter sa part, de pouvoir donner de soi ? Et si tout cela ramenait à l'hospitalité comme une valeur ressource ?

Traditionnellement dans l'hospitalité, l'hôte est autant l'accueilli que l'accueillant, un même mot pour deux places, qui évoque une réciprocité, non une symétrie. Donner l'hospitalité, est-ce accueillir au point d'accepter de ne plus être souverain chez soi, que l'hôte se sente chez lui et que les rôles s'inversent ? Risquer le télescopage des cultures, le conflit des mœurs, le mélange des genres, le dérangement, autant que l'ouverture aux mondes ?

Penser un espace d'accueil au sein d'une institution publique, où se rencontrent parents, enfants et professionnels, c'est aussi imaginer « un tiers lieu », un espace où le « soutien à la parentalité » devient solidarité éducative : la réciprocité s'exercerait pour accueillir les joies, les peines, les doutes, les envies, les questions. Un lieu vivant où chacun peut discuter à part égale, jouer avec tous les enfants, se mêler des affaires de l'autre sans lui faire violence, inventer. Cet accueil inconditionnel où chacun pourrait devenir source de valeur pour tous, n'est pas qu'une utopie. C'est une invitation à déborder les limites qu'imposent les rôles, les règles déjà là, permettant de faire l'expérience d'une responsabilité éducative partagée.

**Bernard Benattar**

philosophe du travail, psychosociologue et médiateur

## L'accueil parents-enfants à la Pmi

Par : Sabrina Da Costa, référente Pmi, Conseil départemental

Contact : 01 43 93 11 26

C'est au début des années 1980 que les premiers accueils parents-enfants (Ape) ont vu le jour dans les centres de protection maternelle et infantile (Pmi). Ces accueils anticipaient l'esprit de la circulaire (dite « Ralite » du nom du ministre de la Santé de l'époque) du 16 mars 1983 qui présentait ces centres « *comme des lieux où les mères peuvent nouer un dialogue avec les membres des équipes, trouver le cas échéant un remède à leur isolement, voire une aide dans leurs difficultés relationnelles avec leur enfant* ».

La circulaire relative à la création des Réaap de mars 1999 a confirmé la nécessité de développer des réseaux de parents. La suivante, d'août 2003, a mis, en particulier, l'accent sur la période fragile qu'est la petite enfance qui suit la naissance.

Comme l'a si bien défini la sociologue Luce Dupraz, un accueil parents-enfants : « *Ce sont des espaces de détente, de rencontre, d'échange et de jeux ouverts à tout enfant de moins de 4 ans accompagné d'un adulte tuteur qui reste présent.* » On y vient quand on

veut, on y reste le temps qu'on veut...

Aujourd'hui, le département de la Seine-Saint-Denis compte 37 accueils parents-enfants sur 110 centres de Pmi. Les Ape de Pmi sont inspirés de la Maison verte, créée par la pédiatre Françoise Dolto, mais ils s'en distinguent par les spécificités des missions de la Pmi : la prévention périnatale et la santé de l'enfant. Il n'y pas d'anonymat, car les familles accueillies fréquentent généralement le centre et sont connues nominativement ; les accueillants ne sont pas des psychologues, mais des éducateurs de jeunes enfants et des auxiliaires de puériculture.

La venue à la Pmi est souvent la première sortie du bébé après la maternité. Bien au-delà du suivi médical, dans un souci d'appréhender au mieux la santé globale du très jeune enfant, les professionnels s'attachent à écouter le bébé, tout comme sa famille. L'accueil d'un nouvel enfant dans une famille est un événement important qui est à la fois source de joie, mais aussi de changements, voire de bouleversements. À l'Ape, chacun vient en tant que mère ou

**Le Fil d'Ariane France** est une association de prévention et de soutien des familles d'enfant placés, créée le 10 avril 1998. Catherine Gadot, la présidente actuelle, ne comprenant pas les raisons qui avaient conduit au placement d'une de ses filles, a alors considéré qu'une meilleure écoute entre parents et professionnels pourrait éviter de telles situations. Le Fil d'Ariane a donc pour but d'éviter la séparation des enfants de leur famille naturelle en accompagnant les parents lorsqu'ils sont en difficulté morale, matérielle et/ou psychologique. Il s'agit d'une part d'accompagner les familles pour mettre fin plus rapidement au placement de leur enfant tout en leur enlevant le sentiment de culpabilité qui les assaille. Et d'autre part, d'anticiper, de faire de la prévention pour empêcher un éclatement de la cellule familiale. L'association organise ainsi des activités d'aide et de soutien aux parents confrontés au placement de leurs enfants, ou en phase de l'être, par des missions d'écoute, de conseil et d'accompagnement individuel. L'association propose également un samedi par mois, un espace d'entraide de 14h00 à 16h30, lieu d'écoute et d'informations où chacun des parents peut partager et échanger sur sa situation. Contact : 01 48 69 87 29.

père de tel enfant, mais également en tant que femme ou homme. Chacun y vient avec son histoire singulière et de couple dans laquelle l'enfant s'inscrit. Les accueillants vont être amenés à recevoir et partager des parties de ces histoires.

Les objectifs diffèrent selon le public. **Pour les enfants**, l'enjeu est double : il s'agit d'une part de soutenir la relation de l'enfant à son parent et de favoriser son autonomie et sa socialisation au contact de ses pairs et d'adultes non familiers. Et d'autre part, de permettre de se soustraire au regard de son parent dans un climat de sécurité affective. L'enfant va entrer en relation avec des personnes qui ne sont pas des membres de sa famille. C'est souvent le premier lien social. Les accueils offrent un espace collectif de jeux adaptés aux enfants, lieu de découvertes et d'expérimentations dans un espace où les aptitudes sociales des enfants sont valorisées.

**Pour les parents**, l'accueil offre un lieu de rencontres avec d'autres parents pour favoriser des liens sociaux. Il leur permet de découvrir leur enfant autrement, en relation avec d'autres enfants ou adultes. Il leur permet par les

échanges de relativiser les difficultés relationnelles qu'ils peuvent rencontrer avec leur enfant, de se conforter et de se rassurer dans leur rôle parental. C'est un lieu où le parent peut simplement se poser pour regarder évoluer son enfant et être écouté dans un climat bienveillant. L'Ape est également un lieu d'information et de relais vers d'autres espaces et lieux de rencontre.

**Pour les professionnels**, l'Ape permet d'exercer autrement leurs fonctions en accueillant les parents en dehors du temps de la consultation où ils sont souvent en situation d'évaluation, de conseil et/ou de contrôle. Cela leur permet de ne pas se positionner en tant que *sachant*, ce qui peut constituer un obstacle à leur relation auprès des familles. Les professionnels qui participent à l'Ape se sentent proches des parents par leur désir commun du bien-être de l'enfant.

Ainsi, comme le définit le psychologue Denis Mellier : « *Accueillir, c'est d'abord accepter l'altérité, la différence, l'écart, la parole de l'autre. Accueillir, c'est pouvoir penser ensemble, avoir une fonction de contenant face à l'inconnu qui surgit dans le lien.* »

## Les lieux d'accueil enfants-parents agréés par la Caf

Sonia Toupiol, Guylène Girard, association des collectifs enfants-parents-professionnels - Acepp Région Île-de-France, et Annick Jouret, conseillère technique en action sociale, Caf 93

L'officialisation de la création du réseau des 64 lieux d'accueil enfants-parents (Laep) agréés par la Caf de Seine-Saint-Denis s'est déroulée le 26 novembre 2015 à l'Espace Nelson Mandela à Épinay-sur-Seine. Le réseau est piloté par la Caf qui le co-anime avec l'Acepp. Cette dernière est un mouvement parental, éducatif et citoyen qui représente un réseau d'initiatives parentales et de lieux d'accueil de la petite enfance associatifs très divers, régi par quelques principes : l'accueil de tous les enfants et de toutes les familles, l'implication des parents, la coresponsabilité éducative, la pédagogie de la diversité, l'implication dans le développement local... L'Acepp est implantée sur le territoire national avec 28 fédérations territoriales couvrant une soixantaine de départements. La Caisse nationale d'allocations familiales définit les lieux d'accueil enfants-parents comme des espaces de socialisation et de prévention, permettant une approche de l'accompagnement précoce de la fonction parentale basée sur l'écoute et l'échange autour du lien familial, comme des vecteurs de solidarité sociale.

Les Laep, qui se sont développés dans les années 1990, dans la filiation des Maisons vertes créées dans le courant de pensée de Françoise Dolto, ont pour objet de favoriser la relation enfant-parent, de permettre la rencontre avec d'autres adultes, enfants et/ou cultures, de soutenir les

parents dans leur rôle d'éducateur, de rompre leur isolement, d'aider à la socialisation des enfants, de les préparer à la séparation du parent pour les plus jeunes et à l'école pour les plus grands.

Les accueillant(e)s au sein des Laep, qui ont une fonction d'écoute et d'observation favorisant l'évolution de la relation entre les parents et leurs enfants, ont pu témoigner de l'importance de ces lieux d'accueil si particuliers : « *Les parents viennent au Laep pour ouvrir leur enfant à la société, rythmer leur semaine, les préparer à la scolarisation. Certains cherchent à échapper, le temps d'un accueil, à un quotidien difficile, à l'insécurité d'un lendemain incertain. Il faut savoir prendre son temps quand on accueille en Laep : beaucoup de choses se passent qui ne sont pas contrôlées, pas maîtrisées. Il ne faut pas chercher de résultats en tant qu'accueillante, mais laisser les choses se faire, laisser les familles s'ouvrir et prendre confiance au fur et à mesure.* » Le Laep accompagne la relation enfant-parent dans ses spécificités. Une autre accueillante témoigne dans ce sens : « *Le Laep permet de consolider le lien parent-enfant : la parentalité est soutenue de manière à valoriser le savoir-faire des parents, les échanges permettent de s'enrichir l'un l'autre. Au fil des accueils, les parents prennent confiance en eux.* »

C'est ce que confirment des mères qui participent au Laep : « *Quand je viens au Laep, je vis des moments de détente, pas*

*d'inquiétude : le Laep est un lieu sécurisé. J'apprends à jouer avec mon enfant, c'est un autre cadre que la maison, on est plus disponible, on lâche les tâches ménagères... Venir au Laep nous a permis, à mon enfant et moi, de nous détacher l'un de l'autre, de sortir de la fusion. C'est un endroit où mon enfant vit sa vie.* »

Le Laep favorise l'expression individuelle et collective de la parentalité dans le non jugement. Cette dimension du Laep est confirmée, d'une part par une accueillante : « *Au Laep, les parents appartiennent à un groupe et existent aussi individuellement, chacun ayant l'attention particulière de l'accueillant. L'accueillant garantit la bienveillance de la parole. Il se pose comme médiateur pour éviter les jugements de valeur.* » Et par les mères : « *Ce sont des lieux de rencontre avec d'autres parents qui vivent les mêmes difficultés que nous ; avec le Laep, j'ai pris conscience que je n'étais pas toute seule à devoir faire face. Il n'y a pas de jugement de la part des autres adultes, c'est différent par exemple de la famille... Quand des parents n'osent pas parler avec les accueillants, ce sont les autres parents qui font le lien et les aident à demander de l'aide.* »

Ainsi, comme le dit la sociologue Luce Dupraz : « *Dans les Laep, les accueillants et parents s'essaient ensemble, ici et maintenant, à l'éducation des enfants. Ils échangent implicitement ce signe de reconnaissance : nous sommes adultes et donc nous acceptons la responsabilité de présenter le monde à nos enfants.* »

Contacts :

Annick Jouret : 01 49 35 47 30

Sonia Toupiol : 01 40 99 50 45

**Le comité de pilotage du Réaap93 : Caisse d'allocations familiales, Conseil départemental, Direction départementale de la cohésion sociale, Éducation nationale, Fédération des centres sociaux, Union départementale des associations familiales... Coordination Profession Banlieue. Rens. Caf : 01 49 35 49 98 ou Profession Banlieue : 01 48 09 26 36.**

# Parentalités

La lettre du réseau d'écoute, d'appui  
et d'accompagnement  
des parents

numéro 38 • septembre 2016

Seine-Saint-Denis

## l'agenda

**Écrans et jeux vidéo à l'adolescence, mieux comprendre les risques pour mieux prévenir.** Petit déjeuner-débat le vendredi 30 septembre de 8h30 à 10h30 à la Bourse du travail de Bobigny. Le pédopsychiatre Olivier Phan présente les résultats de l'enquête *Programme d'étude sur les liens et l'impact des écrans sur les adolescents scolarisés* (Pelleas). Inscription auprès de la Mission métropolitaine de prévention des conduites à risques : [mmprcr@cg93.fr](mailto:mmprcr@cg93.fr)

**Infos parentalité.** Tous les deux mois, la Maison des parents de Saint-Denis offre une tribune libre dans sa lettre d'information à destination des professionnels qui travaillent avec les parents dionysiens. Cette rubrique permet à des professionnels du territoire de se positionner, d'évoquer leurs actions ou leurs réactions à l'actualité. Les propos de cette rubrique n'engagent que leurs auteurs et ne reflètent pas forcément les positions de la ville de Saint-Denis. Si vous souhaitez proposer un texte ou recevoir *Infos parentalité*, n'hésitez pas à contacter :

[laura.denis@ville-saint-denis.fr](mailto:laura.denis@ville-saint-denis.fr)

## lectures

- **Adolescents des cités. L'épreuve de la mobilité.** En s'intéressant aux différentes manières d'habiter dans un quartier ségrégué, cet ouvrage propose une réflexion sur les effets des mobilités en dehors du quartier sur la socialisation et la construction identitaire des adolescents. Nicolas Oppenheim, Puf, 2016.
- **Prévenir le décrochage scolaire.** Le décrochage scolaire est devenu une préoccupation importante d'un nombre croissant d'établissements ; pourtant est-ce un phénomène nouveau ? Dossier proposé par la revue *La santé en action*, n° 436, juin 2016.

L'évolution de la société et l'éclatement du modèle familial traditionnel au cours du 20<sup>e</sup> siècle ont provoqué un profond renouvellement des normes et des pratiques familiales.

La parentalité recouvre aujourd'hui des réalités variées : famille recomposée, adoption, monoparentalité, homoparentalité... La fonction parentale peut être assumée par une pluralité d'acteurs et d'actrices, quels que soient leurs liens biologiques ou juridiques avec l'enfant. Le schéma du père qui concentrait encore au milieu du siècle dernier l'autorité et tout le pouvoir décisionnel n'est plus unique. Pour autant, la place du père auprès de l'enfant demeure une question centrale, l'autorité parentale restant majoritairement partagée entre un père et une mère qui assurent l'éducation de l'enfant et en sont responsables.

Les parents issus de l'immigration, face aux différences culturelles et parfois aux conflits de valeurs, sont confrontés à des ajustements par rapport à leur propre modèle d'éducation.

Épaulés par les acteurs de terrain, professionnels de la petite enfance, centres sociaux, maisons des parents, associations, « *(l)es parents réinventent les rôles familiaux et la place de chacun, père, mère, enfants, en fonction de situations qui leur sont propres face à l'imposition d'une famille démocratique, égalitaire et individualiste, plus fondée sur des relations et des sentiments que sur le droit et la norme sociale* ». (Bénédicte Goussault, *Être parents aujourd'hui, une aventure au quotidien*, Les Éditions de l'Atelier, 2005).

## La place des pères, par Christine Castelain-Meunier, sociologue au Cadis/Cnrs

On a tendance à penser qu'il n'y a plus de père, plus d'autorité, que la culture occidentale a affaibli la place du père... Or, les mutations d'aujourd'hui sont en fait très positives car elles ont engendré une humanisation du masculin, c'est-à-dire la création d'une paternité relationnelle avec l'enfant, la création du lien avec l'enfant. Mais construire et maintenir cette paternité contemporaine de lien est complexe dans le contexte d'une société où règne de la discrimination, de la souffrance psychique provoquée par la perte des repères traditionnels, dans une société où les inégalités sociales et les difficultés à combiner affirmation individuelle et lien collectif pour se sentir intégré(e) augmentent, entre vie personnelle, vie professionnelle et vie familiale.

S'adresser aux pères, notamment des quartiers populaires, les faire participer à des activités, les mobiliser est difficile, car, face à ces différents facteurs, ils adoptent des positions de défense, de résistance pour ne pas adhérer au nouveau modèle de paternité qu'ils comprennent mal. En outre, le plus souvent, lorsqu'ils sont convoqués, au sein d'un établissement scolaire par exemple, c'est pour un problème, ce qui les renvoie à l'échec, à la honte.

Par ailleurs, plus il est question d'impliquer le père, plus cela bouscule la mère dans son pouvoir dans une société où l'impératif de la bonne mère est très prégnant, alors même que la domina-

tion et les inégalités perdurent entre hommes et femmes, sachant que la femme est également aux prises avec des difficultés d'affirmation. En France, et en Occident plus largement, le mouvement féministe des années 1970 permet en principe à la femme de s'affirmer comme sujet social ayant des droits civiques et sociaux, là où auparavant la femme n'existait que comme épouse et mère. Cette manière de s'affirmer comme femme peut bousculer d'autres cultures et inciter certaines femmes au repli et à l'affirmation de soi uniquement par l'intermédiaire du rôle de mère.

Solliciter l'homme dans l'exercice de sa paternité nécessite de créer des passerelles qui vont varier selon la situation de l'homme, de la femme et de l'enfant, pour que la communication circule dans la famille. La mère pourrait être un vecteur de ce lien mais elle peut rencontrer des difficultés à faire de la place à l'homme comme père, étant elle-même victime d'inégalités, de domination.

La société occidentale actuelle ne favorise pas non plus le développement de la paternité relationnelle qui constitue une nouvelle manière d'être père et qui a succédé à l'échelle de l'Histoire à la paternité institutionnelle. Ce nouveau modèle de paternité implique une répartition nouvelle des places et des rôles entre l'homme et la femme et sollicite l'implication du père dans le sens d'une plus grande disponibilité peu

La dernière rencontre des porteurs de projets du Réaap 93 s'est tenue le 21 juin dernier à Profession Banlieue. Devant plus d'une cinquantaine d'acteurs, Christine Castellain-Meunier est intervenue sur *la place des pères*. Elle a été à l'origine du congé de paternité, de la proposition et de la création du livret de paternité mis en place par le ministère de la Famille en 2002, ainsi que de différentes mesures en vue d'un rééquilibrage des places, des rôles et des responsabilités entre les hommes et les femmes, dans le sens de la parité parentale.

Elle a écrit de nombreux ouvrages dont :

- *Pères, mères, enfants*, Flammarion, 1998,

- *La place des hommes et les métamorphoses de la famille*, Puf, 2002,

- *Le ménage : la fée, la sorcière et l'homme nouveau*, Stock, 2013,

- en préparation pour 2017 : *Filles, garçons : les grands malentendus de l'éducation...*

compatible avec les modèles traditionnels qui lui ont été transmis, ainsi que ceux qui ont été transmis à la femme. Et les liens conjugaux qui se mettent en place ne sont pas non plus toujours compatibles avec cette conception de la parentalité fondée sur une plus grande égalité des fonctions.

On croit à tort que les évolutions de la paternité ont commencé il y a peu de temps. Or, à l'échelle de l'histoire, en France, elles datent de la Révolution française.

- En effet, avant 1789, dans la société traditionnelle rurale, le père avait tous les pouvoirs sur ses enfants à condition qu'il se réfère à la morale religieuse... C'est l'âge d'or des pères avec, entre autres, l'importance symbolique accordée à la filiation dont il est censé se porter garant au nom du maintien de la tradition et de ses privilèges. Il possède même l'autorité sur ses enfants majeurs, y compris pour les contraindre au mariage avec la personne de son choix, sous peine sinon d'être envoyé à la Bastille (comme ce fut le cas de Voltaire). La vie des enfants est à cette époque-là très intégrée à la vie des adultes. Dans cette société traditionnelle, les sphères de vie sont mélangées, il n'y a pas de clivage entre le travail, les loisirs, la maisonnée, etc. Mais la société est très hiérarchisée, avec la royauté, et la mobilité sociale n'existe pas.

- Une deuxième période correspond à la société industrielle en développement, à la suite de la Révolution française. Elle se traduit par la fin de l'âge d'or des pères, avec entre autres, la diminution

de leur pouvoir en promulguant les premières lois limitant la puissance paternelle, en consacrant l'égalité entre tous les enfants en matière successorale (aîné, cadet ; fille, garçon). Le mariage religieux n'est plus obligatoire, pour fonder une famille, le mariage civil suffit. Avec l'industrialisation au début du 19<sup>e</sup> siècle, les sphères publique et privée se séparent et se hiérarchisent : la sphère privée domestique est féminine et infériorisée. C'est l'univers de la mère qui s'occupe des enfants. La sphère publique professionnelle est dominante et masculine. Le père est chef de famille, responsable économique et juridique. C'est lui qui ramène le salaire. Il représente la loi, mais détachée du religieux. Il exerce la seule autorité au sein de la famille alors même qu'il est très absent puisque dorénavant il en sort pour aller travailler en usine. Avant, dans la société traditionnelle rurale, il travaillait à la ferme, en toute proximité. C'est encore une société très patriarcale puisque la femme n'a toujours pas de droits civiques et sociaux.

Pour autant, la femme est sollicitée sur le versant affectif et sensible pour accompagner le progrès social de cette nouvelle société industrielle qui véhicule l'idée que plus on va produire, plus on va réduire les inégalités sociales.

Du côté des hommes, on commence à évoquer des carences paternelles notamment pour les classes laborieuses... avec la référence négative au père lorsqu'il n'assume ni le volet financier, ni le volet éducatif. L'image d'un père défaillant émerge. C'est le début des interventions de l'État pour aider les familles en difficulté, du fait d'un père défaillant, voire violent.

Durant la guerre de 1914-1918, les femmes découvrent le travail salarié dans les usines d'armement où elles remplacent les hommes qui sont au front. Elles goûtent un peu à la liberté et à l'autonomie. Mais le droit de vote ne leur sera accordé qu'en 1944.

- La troisième grande période contemporaine est marquée par la modernité et le mouvement des femmes des années 1970. Les réformes législatives vont alors s'accélérer pour permettre à la femme d'exister comme sujet social ayant des droits civiques et sociaux, et pas uniquement comme épouse et mère. L'année 1965 est marquée par la possibilité d'ouvrir un compte en banque et de travailler sans le consentement du mari. En 1970, la puissance paternelle est remplacée par l'autorité parentale, instituant le principe de coparentalité dans le mariage<sup>1</sup>. En 1975, le divorce par consentement mutuel devient possible. Selon le psychanalyste, Michel Tort, c'est la fin du dogme paternel, la symbolique qui entourait la paternité ne fait plus loi. La création et le maintien du lien

avec l'enfant dès son plus jeune âge rend la paternité moins institutionnelle, d'autant que l'institution du mariage n'est plus indispensable pour fonder une famille. Or la capacité pour un père de créer du lien avec l'enfant dépend aussi de sa capacité à créer du lien avec la mère de l'enfant.

La paternité, devenue plus relationnelle, humanise le masculin et le rend capable de répondre aux besoins de l'enfant, y compris lorsqu'il est nourrisson. Dans le même temps, dans la société contemporaine, à la différence de la société rurale antérieure où le « je » n'existait pas, chacun doit affirmer sa subjectivité, tout en respectant l'autre dans sa citoyenneté. La société s'individualise, renvoie les individus à leur histoire personnelle. Si ces derniers se réfèrent à une culture en décalage avec la culture occidentale, ils se trouvent en difficulté pour assumer cette nouvelle manière d'être père et transmettre des modèles et une hiérarchie de valeurs qui fassent sens dans la société contemporaine.

La paternité relationnelle n'est pas si facile à vivre et peine à être reconnue comme norme. Elle contraste avec la désaffection d'un certain nombre de pères à assumer leur rôle et pousse à réfléchir sur la façon dont il convient de les solliciter afin qu'ils s'impliquent dans l'éducation de leurs enfants malgré les différences de modèles. Car aujourd'hui, être père reflète une juxtaposition des modèles, hérités des trois périodes historiques et varie avec l'histoire personnelle, la culture transmise. Ce faisant, l'exercice de la paternité est plus ou moins compatible avec la norme actuelle de la paternité relationnelle. C'est à l'ensemble de la société et des services éducatifs et sociaux d'aller à la rencontre des pères qu'on dit absents, défaillants, qui peinent à exercer leur paternité, afin de contribuer à recréer du lien entre le père et l'enfant, si important pour l'éducation. Des spécialistes de l'éducation s'y attellent avec succès aujourd'hui, surmontant de nombreuses difficultés et résistances. Il devient fondamental de s'inspirer, de développer et de se référer à ces nombreuses initiatives qui contribuent à améliorer l'éducation : ateliers de menuiserie père-enfant, nouveaux espaces de paroles pour les pères, séances de rencontres pères-enfants, et plus loin de nous, les groupes de soutien organisés gratuitement par Parents séparés inc., un organisme canadien sans but lucratif qui accompagne depuis 1998 les pères dans leur transition de vie familiale, pour assurer leur bien-être et celui de leurs enfants ([www.peres-separes.qc.ca](http://www.peres-separes.qc.ca)).

<sup>1</sup> Ce principe est étendu aux parents divorcés par la loi du 22 juillet 1987 et aux parents naturels par la loi du 8 janvier 1993 et est définitivement consacré par la loi du 4 mars 2002.

**Le comité de pilotage du Réaap93 : Caisse d'allocations familiales, Conseil départemental, Direction départementale de la cohésion sociale, Éducation nationale, Fédération des centres sociaux, Union départementale des associations familiales... Coordination Profession Banlieue. Rens. Caf : 01 49 35 49 98 ou Profession Banlieue : 01 48 09 26 36.**